

Rapport de redevabilité

et revue départementale des engagements
au regard du développement durable



Adopté par l'Assemblée départementale
du 17 octobre 2016



ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE GIRONDE M. JEAN-LUC GLEYZE



Le Département de la Gironde est engagé depuis de nombreuses années dans une démarche active de développement durable. La force de ses actions réside dans sa capacité à améliorer ses propres performances tout en incitant ses partenaires à la progression. Une manière pour la Gironde et ses interlocuteurs de faire leur part dans les défis environnementaux et sociaux auxquels notre planète fait face.

Parce que les combats d'ici sont aussi ceux d'ailleurs, nous voulons maintenir la Gironde dans cette dynamique d'avenir. Ce document nous offre une vision large des actions en Gironde, qui croise les enjeux de développement durable et de responsabilité sociétale de notre institution. Il est un outil de transparence qui rendra compte des avancées dans le temps. En effet, ce rapport est évolutif, et les points d'étape chaque année permettront de le compléter et de l'enrichir des nouvelles mesures mises en place dans ces deux domaines, et des orientations politiques retenues par l'assemblée départementale.

Voici donc, à travers ce document, le bilan durable et sociétal de notre collectivité dans ses missions propres, ainsi que ses contributions aux enjeux plus larges. Il n'y a pas de petites avancées, pas de petites conquêtes, et nous revendiquons au Département notre rôle actif dans ces domaines. Des sujets qui nous concernent tous, citoyens, associations, collectivités, entreprises. L'action du Département et notamment celle de son Agenda 21, permet de sensibiliser et d'accompagner de nombreux interlocuteurs dans leurs choix et leurs volontés de transition. S'appliquer à soi-même les impératifs de progression et accompagner les autres sur cette voie : voici notre ambition !

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture !

Le Président du Conseil Départemental de la Gironde

Jean-Luc GLEYZE
Conseiller Départemental du Canton Sud-Gironde

Introduction

Ce 6ème rapport de développement durable du Département de la Gironde s'inscrit dans une étape de structuration et de consolidation. Il devient l'outil de **redevabilité annuelle et de revue départementale des engagements au regard du développement durable**. Il propose une structuration au regard de chacune des vice-présidences tout en situant sa contribution aux grands engagements nationaux et internationaux. Sans être exhaustif il présente les éléments clés de l'engagement de la Gironde dans la mise en œuvre de projets mettant au centre de ses préoccupations les solidarités avec une attention constante à la justice sociale, territoriale et écologique.

Dans un souci de cohérence globale et d'articulation des politiques stratégiques du Département, le rapport intègre également les préconisations de l'audit réalisé par l'AFNOR-Certification dans le cadre de la norme ISO26000. En effet, dès le début du mandat, l'exécutif a décidé de faire évaluer la responsabilité sociétale de l'organisation départementale par un tiers extérieur. Afnor certification a réalisé cette évaluation selon le référentiel AFAQ 26000 Collectivités, norme d'excellence en matière de responsabilité. Les auditions et la collecte des éléments de preuve ont été réalisées en octobre – novembre 2015. Le rapport a été remis en fin d'année 2015.

Le Département se situe au troisième niveau de progrès sur une échelle qui en compte quatre : avec une note de 569 / 1000, il se situe à un niveau de responsabilité dit « confirmé ». La norme AFAQ 26000 étant une norme d'excellence, la moyenne se situe autour de 300 points. La note reçue par le Département et le profil homogène des pratiques et des résultats de ses activités et de son fonctionnement démontrent l'ancrage réel de la stratégie de responsabilité sociétale au sein de l'institution. Sans diminuer nos efforts et dans une logique d'amélioration continue, il s'agit aujourd'hui d'en assurer l'appropriation par tous et la lisibilité pour tous les partenaires et girondins.

Ce rapport présente l'ensemble des préconisations de l'Audit de l'AFNOR réparties par Vice-présidence. Se trouvent également ci-dessous les préconisations transverses relatives à l'ensemble des politiques du Département :

Responsabilité sociétale du Département

PROJET TERRITORIAL

- Intégrer les « principes et lignes directrices » de la norme ISO26000 dans l'ensemble des projets, actions et politiques du Département (Redevabilité : responsabilité de rendre compte, Transparence, Comportement éthique, Reconnaissance des intérêts des parties prenantes, Respect du principe de légalité, Prise en compte des normes internationales de comportement, Respect des droits de l'homme).

"PARTIES PRENANTES

* Une partie prenante est un acteur, individuel ou collectif (groupe ou organisation), activement ou passivement concerné par une décision ou un projet ; c'est-à-dire dont les intérêts peuvent être affectés positivement ou négativement à la suite de son exécution (ou de sa non-exécution)."

- Mesurer la « sphère d'influence » du Département (qualification des liens et relations avec nos partenaires et l'ensemble des acteurs concernés).
- Renforcer l'analyse des risques et des opportunités liés pour et avec les parties prenantes afin d'affiner les stratégies du Département et systématiser la démarche participative.
- Promouvoir les règles déontologiques dans le dialogue avec les parties prenantes.
- Encourager les parties prenantes externes dans les investissements socialement responsables et les finances responsables.

PARTICIPATION CITOYENNE

- Approfondir l'appropriation et la systématisation de l'application de la Délibération de politique départementale de la participation citoyenne (adoptée au Budget primitif 2014) et l'évaluer.

COMMUNICATION AUTOUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA RESPONSABILITE SOCIETALE

- Renforcer la cohérence du niveau d'information et de suivi entre les élus et l'administration

ECO-SOCIO-CONDITIONNALITE

* Eco-socio-conditionnalité : depuis 2004, le Département conditionne ses interventions au respect de principes sociaux et environnementaux

- Pérenniser l'éco-socio-conditionnalité* des aides, subventions et achats du Département.

GESTION DES RISQUES

- Développer une politique globale de gestion des risques (sociaux, environnementaux, technologiques,) et la culture du risque (dimensions participatives).
- Structurer une réflexion globale sur l'ensemble des impacts sur la santé des pollutions environnementales de toute nature

Responsabilité sociétale du Département

préconisations de l'AFNOR :

Ce rapport constitue désormais la feuille de route adossée à un outil de suivi qui fera l'objet d'un compte-rendu annuel. Il est constitué de deux grandes parties.

La première partie présente une double-page pour chaque vice-présidence du Département dans laquelle se trouvent les éléments de synthèse sur :

- Les orientations stratégiques du mandat
- Les objectifs politiques pour chaque finalité du développement durable
- Des illustrations par des actions concrètes
- Des chiffres clefs
- Les préconisations en matière de responsabilité sociétale relatives à la vice-présidence

La seconde partie situe la contribution girondine aux engagements internationaux. Elle présente les politiques structurantes du Département au regard des 17 Objectifs mondiaux du développement durable (ODD). En septembre 2015, 193 pays ont adopté à l'ONU le programme de développement durable à l'horizon 2030. Pour les peuples, la planète, la prospérité, la paix et les partenariats, cet agenda 2030 comprend 17 objectifs détaillés en 169 cibles. Tous les pays vont devoir rendre compte des efforts déployés en vue d'atteindre ces objectifs, à toutes les échelles et de manière concertée. Chaque objectif intègre dans ses sous-objectifs/cibles des liens avec les autres objectifs pour rompre avec la logique de silo et adopter une démarche véritablement transversale.

L'implication des territoires, de la société civile, du secteur privé et des citoyens est indispensable à leur atteinte.

Le suivi des objectifs de développement durable se fait au « forum politique de haut niveau » de l'ONU. Créé lors de la conférence Rio+20, ce forum permet la réunion de ministres ou, tous les quatre ans, de chefs d'État, pour définir la feuille de route mondiale du développement durable. La France a rendu son premier rapport en juillet 2016. Le Département de la Gironde s'inscrit ainsi dans cette cohérence globale en situant sa contribution à ces grands défis du début du XXI^e siècle.

1

Synergies, stratégie et développement des territoires

Commissions : 1. Interscot et politique foncière
2. Aides aux communes et aux EPCI

Priorités de mandat :

- Poursuivre un accompagnement de proximité des territoires girondins, stimuler des initiatives porteuses de cohésion et des investissements adaptés et cohérents
- Renforcer la politique foncière en vue de conforter le maillage des pôles de centralité, les centres bourgs, la préservation des ressources et des espaces agricoles en s'appuyant sur l'Interscot
- Privilégier une méthode collaborative et un soutien différencié

Cohésion sociale et territoriale

Ambition : *Faire jouer les solidarités entre les territoires*

Objectif de mandat : *Homogénéiser et améliorer les indicateurs et réduire les inégalités*

En 2016 : Co-construction des neuf pactes et mise à disposition de Girondescopie, portail d'information territoriale, interactif et collaboratif sur les parcours de vie

Dès 2017 : Mise en oeuvre des Pactes territoriaux avec les collectivités territoriales et les partenaires : l'objectif même des Pactes est de contractualiser avec les territoires pour des programmes concrets autour des solidarités humaines et territoriales.

Travail en partenariat avec les collectivités sur des systèmes d'information géographique leur permettant de mieux connaître leurs territoires pour anticiper au mieux leurs évolutions

Epanouissement de tous les êtres humains

Ambition : *Garantir l'accès pour tous à un service public de qualité et de proximité*

Objectif de mandat : *Revitaliser les centres bourgs*

En 2016 : Accompagnement des communes et de leurs groupements pour un développement équilibré du territoire, avec l'application du Coefficient Départemental de Solidarité.

Dès 2017 : Intégration dans les dossiers d'instruction de critères de bonification des aides aux territoires, en fonction de la qualité sociale et environnementale des projets.

Développement de l'ingénierie administrative, financière, juridique et technique apportée par le Département aux collectivités (communes et EPCI) par une action nouvelle, renforcée et territorialisée de l'Agence d'appui au Développement territorial pour les aider dans leurs projets structurants.

Lutte contre le changement climatique

Ambition : *Inscrire la transition énergétique au sein des territoires : vers un Département à énergie positive*

Objectif de mandat : *Mettre en oeuvre les objectifs quantifiés de l'Accord de Paris (COP21)*

En 2016 : Travail sur la meilleure prise en compte de l'impact énergétique des politiques d'aménagement, à travers l'interScot et l'expérimentation de l'encadrement de la division parcellaire au sein des documents d'urbanisme via un appel à projet conjoint entre l'ADEME, le CAUE et le Département.

Dès 2017 : Evaluation et poursuite de l'appel à projet « encadrement de la division parcellaire ».

Préservation de la biodiversité

Ambition : *Non consommation des ressources naturelles et foncières*

Objectif de mandat : *Poursuivre la préservation des ressources girondines à travers l'InterScot*

En 2016 : Définition d'indicateurs de mesure de la consommation foncière dans le cadre de la démarche InterScot.

Première année de mise en œuvre du PEANP de la vallée maraîchère des jalles dont le périmètre a été créé en février 2012 et étude d'un nouveau périmètre, sur les Bocages de Garonne.

Dès 2017 : expérimentation de projets agri-urbains au sein des Pactes territoriaux. - Actualisation de la charte agriculture, forêt, urbanisme

Responsabilité sociétale du Département

préconisations de l'AFNOR :

PROJET TERRITORIAL

- Pérenniser les démarches et outils de l'Agenda 21 (réseau des Agenda 21 de Gironde, le Labo'M21, Profil développement durable de la Gironde...) et de Gironde 2033, (Pactes territoriaux, Conférences).
- Utiliser le travail sur la «coresponsabilité sociétale territoriale» initiée par le Département, dans la construction des Pactes territoriaux.

AMENAGEMENT et HABITAT

- Approfondir les croisements entre la démarche InterSCOT et les 3 défis de l'Acte 3 de l'Agenda 21 (capacité alimentaire, mobilités choisies et autonomie énergétique).
- Mener des analyses communes sur les questions de précarité aux services essentiels (eau, énergie, logement).

ENERGIE

- Pérenniser l'accompagnement des territoires en transition énergétique et la mutualisation énergétique.

AGRICULTURE FORET

- Renforcer les liens entre acteurs de l'urbanisme et acteurs de l'agriculture.
- Développer la sensibilisation et la prise en compte des enjeux liés à l'artificialisation des sols.

Production et consommation responsables

Ambition : Stimuler la qualité socio-environnementale des projets

Objectif de mandat : 100% des projets soutenus avec des critères sociaux et environnementaux

En 2016 : application d'un coefficient de solidarité sur 100% des projets soutenus par le Département pour les communes et groupements à fiscalité propre.

Dès 2017 : Travail sur l'éco-socio-conditionnalité des aides au travers des Pactes territoriaux.

Gouvernance et participation

Ambition : Ouvrir la participation citoyenne sur les Pactes territoriaux

Objectif de mandat : Ouvrir les Conseils de territoires aux citoyens

En 2016 : Animation de la concertation auprès des acteurs locaux pour l'élaboration des pactes territoriaux.

Dès 2017 : Intégrer les citoyens dans les projets portés dans le cadre des pactes.

91
Conventions
d'Aménagement de
Bourg actives

27
réunions des conseils
de territoires depuis le
lancement du dialogue
territorial

Contribution du Département aux Objectifs mondiaux
(Organisation des Nations Unies)

GOALS



11. Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

Priorités de mandat :

- Poursuivre le positionnement du Département comme une référence en matière de préservation, de sensibilisation et d'accès au patrimoine naturel de la Gironde
- Créer les conditions d'une dynamique visant le bien-être durable dans les territoires
- Conforter le rôle du Département dans sa politique de gestion portuaire durable

Cohésion sociale et territoriale

Ambition : Garantir les équilibres sociaux et environnementaux

Objectif de mandat : Favoriser l'appropriation de l'Agenda 21 par les acteurs du territoire

En 2016 : Mise en réseau et en visibilité des acteurs de l'innovation sociale-écologique lors de la première édition girondine de La Fabrique du Changement, (événement invitant à découvrir de nouvelles méthodes, techniques et outils innovants pour conduire le changement). Sensibilisation des acteurs locaux aux outils facilitateurs de l'intelligence collective par le Labo M'21 et ses partenaires.

Dès 2017 : Adapter les outils du Labo M'21 pour chaque territoire : déploiement des Labo Mobiles (dispositifs expérimentaux pour construire collectivement la transformation des territoires) en lien avec les Pactes territoriaux.

Epanouissement de tous les êtres humains

Ambition : Evaluer l'impact des politiques du Département sur l'amélioration du bien-être territorial

Objectif de mandat : Traduire l'indice de bien-être girondin dans des indicateurs de bien-être territoriaux par territoire

En 2016 : Déploiement de la méthode SPIRAL : approche territoriale ascendante et horizontale pour le bien-être de tous par la coresponsabilité. Cinq territoires girondins engagés : Lacanau, Saint Denis de Pile, Gujan Mestras, Mérignac et Ambares ; les trois premiers bénéficiant d'un accompagnement privilégié du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer.

Dès 2017 : Territorialiser l'indice de bien-être à l'échelle des Pactes territoriaux.

Lutte contre le changement climatique

Ambition : Accompagner l'adaptation des territoires au changement climatique

Objectif de mandat : Diffuser la connaissance sur les impacts du changement climatique à travers les Pactes territoriaux

En 2016 : Publication d'une étude sur la vulnérabilité des territoires girondins face au changement climatique et pistes d'adaptation.

Dès 2017 : Mise en œuvre de la feuille de route de la Délégation Transition et Précarité Energétique.

Préservation de la biodiversité

Ambition : Développer les espaces naturels sensibles et leurs accès publics : connaître, faire connaître et agir

Objectif de mandat : Développer l'accès aux publics des espaces naturels sensibles et les gestions transitoires (vocation d'usage, associations,...)

En 2016 : Ouverture de l'Île Nouvelle au public et programme de découverte.

Dès 2017 : Ouverture des diagnostics des espaces aux acteurs potentiellement intéressés pour investir les ENS. Ouverture du nouveau Domaine de Certes.

274

participants à
la Fabrique du
Changement

Responsabilité sociétale du Département

- préconisations de l'AFNOR :**
- PROJET TERRITORIAL**
 - Pérenniser les démarches et outils de l'Agenda 21 (réseau des Agenda 21 de Gironde, le Labo'M21, Profil développement durable de la Gironde...) et de Gironde 2033, (Pactes territoriaux, Conférences territoriales...).
 - Pérenniser la dynamique multi acteurs et la démarche de coresponsabilité sociétale et territoriale initiée par le Département et maintenir l'exemplarité.
 - Mesurer les impacts des politiques publiques départementales au moyen d'indicateurs transversaux (comportant des cibles).

- Pérenniser l'Acte 3 de l'Agenda 21 de la Gironde, améliorer la sensibilisation et la communication et formaliser un système de suivi accessible.

PARTICIPATION CITOYENNE :

- Renforcer l'ingénierie interne de la participation citoyenne.

SERVICES AUX POPULATIONS

- Poursuivre la mise en œuvre du guide des manifestations durables dans le cadre des manifestations financées par le Département.

TOURISME

- Mener une évaluation participative de la

- politique de randonnée
- Intégrer les Espaces naturels sensibles dans les stratégies de développement touristique du département

ENERGIE

- Pérenniser l'accompagnement des territoires en transition énergétique et la mutualisation énergétique.

COMMUNICATION

- Développer et démontrer l'exemplarité de la collectivité sur les champs de la sensibilisation et de la formation aux enjeux du développement durable et de la responsabilité sociétale.

Production et consommation responsables

Ambition : Développer une capacité alimentaire locale et saine pour tous

Objectif de mandat : Accompagner les territoires girondins dans la mise en œuvre de projets pour la capacité alimentaire de tous

En 2016 : Publication du guide « Construire un projet alimentaire territorial » en partenariat avec l'IUFN (International Urban Food Network).

Dès 2017 : Déploiement des accompagnements territoriaux et coordination des projets à l'échelle girondine (groupe de travail sur les jardins alimentaires, expérimentations, outillage méthodologique....).

Participation citoyenne

Ambition : Faire en sorte que les Girondins soient acteurs des politiques départementales

Objectif de mandat : Permettre à tous les Girondins sans distinction de trouver leur place et leur pleine légitimité dans le processus de construction des décisions qui les concernent

En 2016 : Appui à la mise en place de la participation citoyenne auprès des acteurs départementaux de l'insertion : animation d'un groupe d'analyse de pratiques mensuel.

Dès 2017 : Accompagnement méthodologique à la participation citoyenne dans le cadre des Pactes Territoriaux.

Gouvernance

Ambition : Mener la concertation des projets du Département avec les acteurs concernés

Objectif de mandat : Mettre en place une gouvernance ouverte pour les ports

En 2016 : Réunion des conseils portuaires.

Dès 2017 : Mise en place du Syndicat mixte portuaire du Bassin d'Arcachon co-construit avec les territoires.

500 personnes formées à la méthode SPIRAL en gironde

Contribution du Département aux Objectifs mondiaux (Organisation des Nations Unies)

GOALS



3. Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge



13. Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions



14. Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

Priorités de mandat :

- Accentuer l'ancrage territorial des politiques Jeunesse, Culture, Sport, Vie associative
- Conforter l'accessibilité pour tous

Cohésion sociale et territoriale

Ambition : Du lien social pour tous : mieux vivre ensemble

Objectif de mandat : Favoriser la parité Femmes / Hommes dans les clubs sportifs

En 2016 : «Pour mieux les dépasser : décryptons les stéréotypes Femmes-Hommes». Au travers de cet appel à projets associatif, les actions concrètes et transversales ont été menées collectivement pour améliorer l'aide à la décision et sécuriser juridiquement la relation aux associations.

Dès 2017 : Poursuivre l'accompagnement de la construction d'équipements sportifs et les accompagnements de clubs qui favorisent les pratiques sportives des filles, notamment à partir de l'adolescence.

Epanouissement de tous les êtres humains

Ambition : Rendre accessible à tous les pratiques sportives, culturelles, citoyennes. Garantir en amont l'accès aux droits pour tous

Objectif de mandat : Faciliter l'accès des jeunes à toutes les pratiques sportives, culturelles et citoyennes

En 2016 : Améliorer l'attractivité des territoires en facilitant l'installation et le maintien des familles par la mise en place de services adaptés.

Faire le pari de l'éducation comme enjeu local.

Dès 2017 : Mise en oeuvre du «Pass culture jeunes».

Lutte contre le changement climatique

Ambition : Encourager la construction des équipements publics à énergie positive

Objectif de mandat : Travailler sur les choix d'implantation pertinents (proximité...)

En 2016 : Le Schéma Départemental des Equipements Sportifs recense et planifie les besoins d'équipements sportifs girondins, selon trois objectifs : évaluer les besoins et les zones et types d'équipements prioritaires, construire un maillage cohérent d'équipements sportifs pour mieux cibler les aides selon les priorités sportives et éducatives, privilégier les équipements structurants d'importance (gymnases, salles omnisports...) dans les zones plus faiblement couvertes.

Dès 2017 : Poursuite du Schéma.

Préservation de la biodiversité

Ambition : Intégrer les enjeux de paysage au sein du patrimoine et susciter des pratiques respectueuses de la santé et de l'environnement

Objectif de mandat : Promouvoir l'éducation à l'alimentation, à l'environnement et au développement durable dans tous les établissements

En 2016 : Dans le cadre de sa compétence sur les Espaces naturels sensibles (ENS), le Département promeut le croisement entre activités naturalistes et artistiques : Formation par des saisonniers des ENS aux pratiques culturelles et liens avec les artistes pour les rapprocher des problématiques des ENS.

Dès 2017 : Exposition sur l'Estuaire de la Gironde aux Archives départementales à partir de novembre avec une large place aux espaces naturels. Assurer la continuité dans le portage volontariste avec les équipes, veiller à l'intégration des projets dans les Pactes territoriaux.

Responsabilité sociétale du Département

préconisations de l'AFNOR ::

SERVICES AUX POPULATIONS

- Organiser l'accompagnement des projets culturels dans une perspective de contributions aux objectifs de développement durable du territoire et pérenniser les programmes culturels territoriaux : «l'un est

- l'autre» (jumelage artiste et établissement spécialisé), portail biblio Gironde, formation des bibliothécaires...
- Améliorer la prise en compte d'indicateurs de résultats et d'impacts dans le suivi des politiques culturelles, sportives et de loisirs.

- Poursuivre la mise en œuvre du guide des manifestations durables dans le cadre des manifestations financées par le Département.

Production et consommation responsables

Ambition : Encourager les organisateurs de manifestations à s'orienter vers l'éco-responsabilité

Objectif de mandat : Rendre pérennes les actions engagées en faveur de l'éco-responsabilité des événements

En 2016 : Déploiement d'un programme de formation des Comités Départementaux avec événements, accompagnement et outillage.

Dès 2017 : Poursuite de l'accompagnement des acteurs locaux.

Gouvernance et participation

Ambition : Associer l'ensemble des acteurs locaux et des publics dès le démarrage des projets

Objectif de mandat : Systématiser la gouvernance partenariale et participative pour tous les dispositifs

En 2016 : Intégration des préconisations issues de la concertation « 33 pour moi » dans l'élaboration du projet « Génération 11-25 » : plan girondin d'actions en faveur des jeunes 2016-2021, adopté en juin 2016.

Dès 2017 : Mise en oeuvre du projet «Génération 11-25».

Recrutement de services civiques volontaires au sein du Département pour favoriser l'implication des jeunes et l'accompagnement des projets.

S'appuyer sur les Pôles jeunesse territoriaux en tant qu'acteurs de la gouvernance sur les territoires et accompagnateurs des acteurs locaux.

5 100
Jeunes consultés dans le cadre du projet «Génération 11-25»

58%

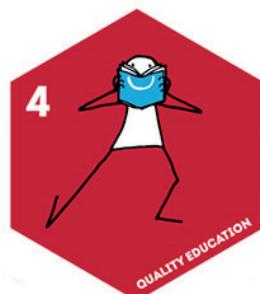
du montant des subvention aux équipements sportifs ont un objectif de maîtrise de l'énergie

180

clubs labellisés «Valides-Handicaps»

Contribution du Département aux Objectifs mondiaux (Organisation des Nations Unies)

GOALS



4. Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie



10. Réduire les inégalités dans un pays et d'un pays à l'autre

4

Attractivité territoriale, développement économique et du tourisme

Commissions : 8. Politique et économie touristiques
9. Agriculture, mer et forêt
10. Développement économique

Priorités de mandat :

- Accentuer l'ancrage territorial des politiques
- Assurer des conditions favorables à la création et au maintien d'activités
- Affirmer les pôles de centralité, l'accessibilité aux services et les nouvelles ruralités

Cohésion sociale et territoriale

Ambition : Développer les emplois locaux et la juste répartition des activités sur le territoire

Objectif de mandat : Favoriser l'accès des TPE/PME et des structures de l'économie sociale et solidaire, à la commande publique départementale

En 2016 : Mobilisation des partenaires dans le cadre de la mise en place d'actions de sensibilisation à la commande publique départementale et du Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER).

Dès 2017 : Le travail engagé dans le cadre de la charte de la commande publique et du SPASER schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables va permettre d'approfondir le lien avec les entreprises locales et valoriser l'emploi non délocalisable (marchés publics, allotissement...).

Epanouissement de tous les êtres humains

Ambition : Faciliter l'accès de tous à une activité par des actions d'insertion et d'inclusion

Objectif de mandat : Elargir le champs des achats avec clauses sociales

En 2016 : Poursuite de l'engagement du Département dans la mise en oeuvre de clauses d'insertion dans ses marchés publics. Lancement du dispositif REBOND 33 qui vise à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des publics relevant des politiques de solidarité par le biais de la création et de la reprise d'activités.

Dès 2017 : Promouvoir auprès des territoires girondins la mise en place des clauses d'insertion sociale dans les marchés publics avec un appui en ingénierie du Département.

Lutte contre le changement climatique

Ambition : Encourager et soutenir une économie décarbonnée et adaptée au changement climatique

Objectif de mandat : Diminuer l'empreinte carbone du département

En 2016 : Développement d'un programme d'actions visant à accompagner les gestionnaires de restaurants collectifs (collèges départementaux notamment) et les collectivités locales girondines vers un approvisionnement en circuits courts.

Dès 2017 : Le Département de la Gironde a été primé plusieurs fois pour sa politique d'achat responsable (Trophée national Décision Achats). Il entend mieux connaître les possibilités de construction avec des essences locales et poursuivra l'accompagnement des exploitants forestiers dans leurs projets de boisement ainsi que pour la valorisation énergétique de la biomasse.

Préservation de la biodiversité

Ambition : Acccompagner les acteurs aux pratiques respectueuses de la santé et de l'environnement

Objectif de mandat : Favoriser l'agriculture biologique

En 2016 : Poursuite des pratiques durables (plantation de haies...) et sensibilisation aux risques liés aux pesticides, avec l'exposition itinérante «les pesticides, c'est pas automatique».

Dès 2017 : Accompagnement des exploitants agricoles pour évoluer vers le Zéro herbicide et les pratiques durables.

Responsabilité sociétale du Département

préconisations de l'AFNOR :

RESPONSABILITE SOCIALE DES ENTREPRISES

- Pérenniser les engagements dans le champ de l'économie sociale et solidaire.

SERVICES

- Mener des analyses communes sur les questions de précarité aux services essentiels (eau, énergie, logement).

TOURISME

- Mener une évaluation participative de la politique de randonnée
- Pérenniser le travail en cours sur le développement du tourisme fluvial et l'oenotourisme
- Intégrer les Espaces naturels sensibles dans les stratégies de développement touristique du département

AGRICULTURE FORET

- Pérenniser la politique de pratiques agricoles et viticoles durables et soutiens aux circuits courts.
- Stimuler les partenariats pour un usage productif des terres agricoles non exploitées.
- Pérenniser le soutien aux coopératives agricoles.
- Renforcer les liens entre acteurs de l'urbanisme et acteurs de l'agriculture.

Production et consommation responsables

Ambition : Encourager le développement du bio et des circuits courts

Objectif de mandat : Accompagner le développement du bio et des circuits courts

En 2016 : Soutien au maraîchage et soutien à la première installation.

Ingénierie et animation collective.

Dans le cadre du programme national alimentaire, production d'un kit sur les circuits courts à destination des collectivités.

Accompagnement de groupements de producteurs et de gestionnaires des restaurant (en lien avec les collèges).

Dès 2017 : Mise en oeuvre sur les territoires du kit en faveur des circuits courts d'approvisionnement en denrées agricoles.

Travail sur l'approvisionnement en circuit court pour la restauration collective dans les collèges, pour les fruits et légumes.

Gouvernance et participation

Ambition : Mobiliser l'ensemble des acteurs pour renforcer l'accessibilité aux services sur les territoires

Objectif de mandat : Elaboration et mise en oeuvre du Schéma départemental d'accessibilité aux services

En 2016 : Co-construction avec l'ensemble des acteurs concernés d'un Schéma départemental d'accessibilité qui sera validé fin 2016.

Dès 2017 : Finalisation du Schéma départemental d'accessibilité et accompagnement des premières actions (médiation numérique, services mobiles, mutualisation).

101 000 h
de travail dans le cadre
de la
clause sociale
d'insertion du
Département

Contribution du Département aux Objectifs mondiaux
(Organisation des Nations Unies)

GOALS



2. Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable



8. Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

5

Habitat, logement, développement social, précarité et modes d'accueil

Commissions : 11. Développement social et Modes d'accueil
12. Habitat et logement

Priorités de mandat :

- Adapter nos politiques aux spécificités territoriales et contribuer à l'émergence locale du pouvoir d'agir
- Promouvoir l'innovation publique en favorisant les expérimentations et en diversifiant l'offre

50
centres
sociaux
soutenus

Cohésion sociale et territoriale

Ambition : Prévenir les vulnérabilités et renforcer le lien social

Objectif de mandat : Mettre en place une politique de développement social dynamique et innovante

En 2016 : Le Département poursuit cette politique qui vise à donner aux citoyens toute leur place dans l'action sociale. Les territoires de solidarité ont désormais pleinement investi ce champ.

Dès 2017 : le projet DEMOS vise à permettre à des jeunes issus de milieux ruraux d'avoir un accompagnement par des musiciens professionnels dans l'objectif de donner à l'issue de ce projet des concerts. Les partenaires de ce projet sont la Philharmonie de Paris, l'Opéra de Bordeaux, le Conseil départemental, la Métropole. Les territoires concernés seront la métropole, le Sud-Gironde et Coutras.

L'organisation de journées interdépartementales sur le développement social au printemps 2017 afin de mettre en valeur le travail qui est effectué dans notre département et de le partager avec des collègues d'autres départements.

Cohésion sociale et territoriale

Ambition : Permettre à chaque parent de trouver un mode d'accueil accessible

Objectif de mandat : Favoriser le développement de modes d'accueil accessibles

En 2016 : Le Département finance des places réservées dans des modes d'accueil afin de les dédier à des familles engagées dans des démarches d'insertion ou de parentalité. Cet engagement volontaire du Département s'est poursuivi malgré la forte contrainte budgétaire pesant sur la collectivité.

Dès 2017 : Le projet 2017 est d'accompagner le développement des maisons d'assistantes maternelles (MAM), afin de faire de ce mode d'accueil un lieu qui réponde aux besoins de professionnels et des parents.

Epanouissement de tous les êtres humains

Ambition : Veiller à l'accès pour tous à un logement digne et aux conditions d'un mieux vivre ensemble

Objectif de mandat : Diminuer significativement les situations de mal-logement en Gironde

En 2016 : 5 logements d'urgence sociale et solidaire livrés.

500 000 € pour le projet de création de logement dans le cadre d'un projet de sédentarisation des gens du voyage (chemin des limites Saucats).

Dès 2017 : Renforcement de l'information sur le parc privé (propriétaires – bailleurs et occupants).

Pour prévenir la hausse du nombre de personnes en précarité financière, le Département souhaite développer une offre de « PLAI à loyers très-très modérés ».

Lutte contre le changement climatique

Ambition : Soutenir la construction et la réhabilitation à haute performance énergétique des logements

Objectif de mandat : Réduire les charges liées au logement en utilisant au maximum les énergies renouvelables

En 2016 : raccordement de résidences à des réseaux de chaleur à St Macaire

Dès 2017 : Le Département réalisera une étude de faisabilité d'un SLIMe départemental (Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie)

Responsabilité sociétale du Département

AMENAGEMENT et HABITAT

- Mener des évaluations des SCOT et PADD au regard des orientations stratégiques d'implantation du logement social et des enjeux développement durable des territoires.
- Renforcer la prise en compte de l'objectif du « bien-être pour tous » dans le cadre de l'influence de la collectivité auprès de ses partenaires de la planification de l'urbanisme.
- Intégrer des critères de changement climatiques dans le Plan départemental de l'habitat.

préconisations de l'AFNOR :

- Pérenniser les critères développement durable dans les règlements d'intervention en matière d'habitat et de logement et la concertation avec les parties prenantes.
- Mener des analyses communes sur les questions de précarité aux services essentiels (eau, énergie, logement).

Production et consommation responsables

Ambition : Garantir l'accès à une alimentation saine et équilibrée pour tous

Objectif de mandat : Développer des épiceries sociales et solidaires sur toute la gironde avec un développement ciblé avec les circuits courts et l'itinérance

En 2016 : Elaboration d'une charte départementale des épiceries sociales et solidaires.

Dès 2017 : Poursuite du soutien aux épiceries et mise en oeuvre de la charte départementale.

Gouvernance et participation

Ambition : Généraliser la co-construction des solutions avec les parties concernées

Objectif de mandat : Généraliser les OPAH sur l'ensemble du territoire girondin ainsi que les instances de démocratie participative

En 2016 : 9 OPAH existent sur le territoire gironde : Haute Gironde, PIG libournais, Créonnais, SYPHEM, Castillon- pujols - Ste Foy, Cadillac, en projet sur le Cœur médoc, centre médoc, la Réole, adhésion de la CDC du bazadais au SYPHEM, Cdc du sud-gironde lance une étude de préfiguration, demande d'accompagnement SYBARVAL.

Dès 2017 : En 2017, l'ensemble du territoire devrait être couvert

ACTION SOCIALE ET INSERTION

- Pérenniser les actions dans le champ de la solidarité
- Travailler sur des indicateurs

de la politique territoriale: équité - proximité - innovation – responsabilité.

- Travailler sur la lisibilité de la contribution du département dans la lutte contre la pauvreté (Observatoire girondin de la pauvreté et de la précarité...).
- Poursuivre les actions et dispositifs d'insertion par l'activité économique.

AGRICULTURE FORET

- Renforcer les liens entre acteurs de l'urbanisme et acteurs de l'agriculture.

300
foyers très
modestes
aidés pour la
réhabilitation de
leur logement

1er
Département de
France pour le
nombre de places en
maison d'assistantes
maternelles

Contribution du Département aux Objectifs mondiaux
(Organisation des Nations Unies)

GOALS



I. Éliminer la pauvreté
sous toutes ses formes
et partout dans le
monde



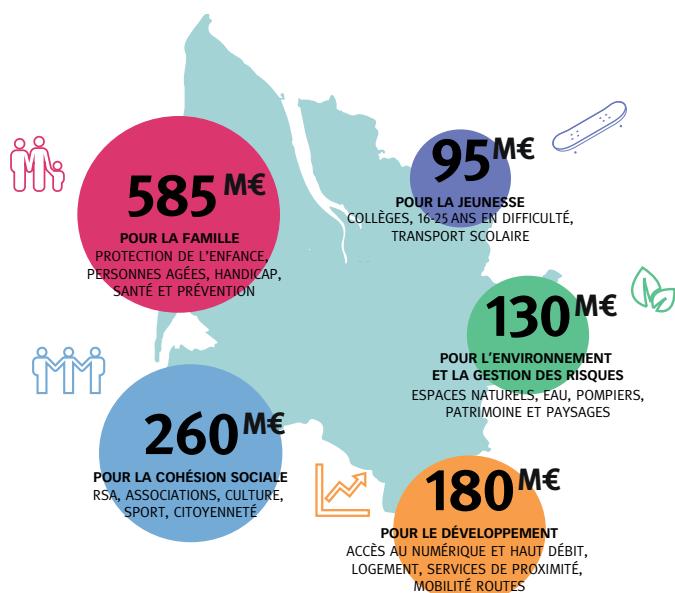
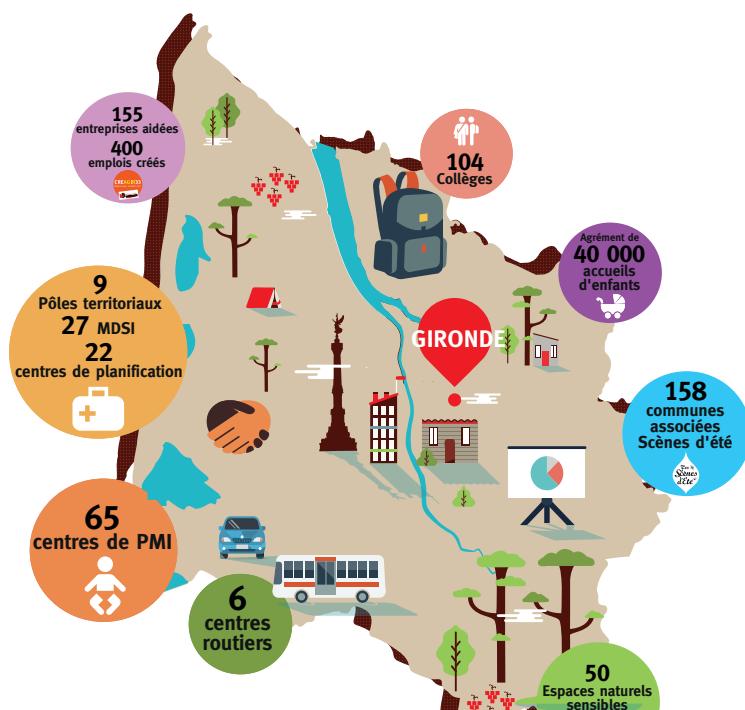
II. Faire en sorte
que les villes et les
établissements humains
soient ouverts à tous,
sûrs, résilients et
durables

6 685 000 €
aide pour les dispositifs
d'accès, de maintien,
d'eau et d'énergie du
FSL

LE DÉPARTEMENT EN ACTIONS ET EN CHIFFRES

1,625 milliard d'euros pour la Gironde

Solidarité et proximité sur tout le territoire



Gouvernance et participation

Ambition : Faire de la citoyenneté un axe prioritaire, notamment dans la construction des choix budgétaires

Objectif de mandat : Construire et faire partager une stratégie financière claire, préservant les équilibres financiers et garantissant la qualité de signature du Département démontrée par sa notation financière

En 2016 : Choix de maintenir des services départementaux de proximité à tous les Girondins malgré une conjoncture financière défavorable.

Dès 2017 : Ouverture du budget du Département en OpenData (accessibilité publique aux données brutes).

**Contribution du Département aux Objectifs mondiaux
(Organisation des Nations Unies)**

GOALS



8. Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

17. Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

Priorités de mandat :

- Adapter nos politiques aux spécificités des publics
- Conforter et améliorer le service rendu avec la mise en place du Pôle Solidarité Autonomie
- Refonder la politique d'aide à domicile au regard de la future Loi sur l'Adaptation de la société au vieillissement

Cohésion sociale et territoriale

Ambition : Renforcer les liens entre les territoires et les acteurs pour veiller à la continuité d'un service d'accueil et d'écoute

Objectif de mandat : Décentraliser l'action sociale au sein des territoires et entre les territoires

En 2016 : Les 9 Pôles Territoriaux de Solidarité (PTS), directions territorialisées, mettent en place les missions de solidarité du Département, les politiques d'actions sociale et médico-sociale et le dialogue avec les partenaires sur le territoire. Il s'agit notamment de l'accès aux droits, de l'accompagnement social des familles ou personnes isolées, de l'accès et du maintien dans le logement et de l'évaluation de l'autonomie des personnes âgées.

Dès 2017 : Etendre et consolider la mise en place du Pôle solidarité autonomie, des Centres locaux d'information et de coordination et intégrer le volet Alzheimer dans l'accueil et l'information des familles.

Epanouissement de tous les êtres humains

Ambition : Garantir l'accès pour tous à un libre choix de ses parcours de vie

Objectif de mandat : Permettre au Pôle solidarité et autonomie d'être identifié et efficace

En 2016 : Le Département met en place le Pôle Solidarité Autonomie. Il s'agit de proposer une nouvelle organisation de mutualiser les procédures afin d'améliorer l'accueil, l'accompagnement, le traitement et la prise en charge des dossiers des personnes âgées, personnes handicapées et dépendantes. Le pôle s'implante géographiquement sur le site de Mériadeck en lien avec les pôles territoriaux de solidarité pour l'accueil et l'orientation de chaque personne.

Dès 2017 : Fonctionnement du Pôle de solidarité autonomie.

Lutte contre le changement climatique

Ambition : Anticiper les impacts du changement climatique sur les publics les plus vulnérables

Objectif de mandat : Adapter les logements et établissements au changement climatique - Informer les publics des dispositifs en place pour lutter contre le changement climatique (ex : canicule)

En 2016 : Agir en faveur du climat, en tant qu'acteurs sociaux mais également en tant que structures consommatrices de ressources demande l'élaboration d'une stratégie de gestion patrimoniale et des méthodes pour atteindre les objectifs recherchés. Le Département et ses partenaires proposent un guide technique sur le confort et la maîtrise de l'énergie issus d'une étude prospective portant sur ce thème, à laquelle ont contribué huit établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) girondins habilités à l'aide sociale.

Dès 2017 : Poursuivre la diffusion du guide et évaluer son appropriation.

Préservation de la biodiversité

Ambition : Intégrer les enjeux santé-environnement dans les plans et schémas du Département

Objectif de mandat : Etendre le domaine de formation des professionnels et des usagers

En 2016 : 200 personnes ont suivi deux jours de formation-action sur la santé environnementale. A l'issue des différentes sessions, deux guides ont été publiés et diffusés «L'entretien sain de la maison» et «Une alimentation favorable à la santé» afin de former les agents qui interviennent auprès des personnes âgées.

Dès 2017 : Poursuivre la diffusion des guides et évaluer leur appropriation.

Responsabilité sociétale du Département

préconisations de l'AFNOR :

ACTION SOCIALE ET INSERTION

- Travailler sur des indicateurs de la politique territoriale: équité - proximité - innovation - responsabilité.
- Travailler sur la lisibilité de la contribution du département dans la lutte contre la pauvreté

(Observatoire girondin de la pauvreté et de la précarité...).

GESTION DES RISQUES

- Développer une politique globale de gestion des risques (sociaux, environnementaux, technologiques,) et la culture du risque (dimensions participatives).

- Structurer une réflexion globale de l'ensemble des impacts sur la santé des pollutions environnementales de toute nature.

Participation citoyenne

Ambition : *Replacer l'usager en tant qu'acteur de son parcours de vie et de sa prise en charge*

Objectif de mandat : *Favoriser la participation des usagers aux conseils sociaux de territoires pour faire part de leurs besoins et comprendre les réponses apportées*

En 2016 : Mise en place et animation des «Conseils d'usagers».

Dès 2017 : Intégrer les usagers dans la gouvernance des conseils sociaux de territoire au même titre que les élus, les professionnels et les partenaires.

Gouvernance

Ambition : *Généraliser la concertation et la co-construction des projets avec les personnes concernées*

Objectif de mandat : *Généraliser les Contrat Pluriannuels d'Objectif et de Moyens dans la cadre de la loi autonomie et solidarité*

En 2016 : Dans le cadre de la politique de prévention de la perte d'autonomie structurée dans un plan national, le Département a mis en place et coordonné la Conférence des Financeurs. Afin d'anticiper sa mise en application et de poursuivre la concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, une évaluation a été menée mesurant ainsi le coût et l'impact de celle-ci au niveau local.

Dès 2017 : Poursuivre la mise en place des CPOM.

33 975
bénéficiaires
de l'Allocation
personnalisée
d'autonomie

Contribution du Département aux Objectifs mondiaux
(Organisation des Nations Unies)

GOALS



3. Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge



11. Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

8 Préservation de l'environnement, gestion des risques et des ressources, infrastructures routières

Commissions : 16. Politique de l'eau et des déchets
17. Infrastructures routières

Priorités de mandat :

- Accompagner les collectivités et acteurs locaux dans la mise en œuvre de leurs missions dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et de l'environnement.
- Intégrer la gestion des risques girondins à l'échelle interdépartementale.
- Conforter la sécurisation des infrastructures départementales et hiérarchiser les usages.

Cohésion sociale et territoriale

Ambition : Développer la culture et la prise en compte multidimensionnelle des risques

Objectif de mandat : Intégrer la pratique de l'évaluation des risques dans toutes les compétences du Département et développer la sensibilisation des agents et des territoires à la culture du risque

En 2016 : Elaboration du Plan de Continuité d'Activité. Développement de la méthodologie sur les diagnostics de vulnérabilité relatifs aux bâtiments départementaux. Développement des compétences du Laboratoire départemental pour répondre aux besoins d'analyse des eaux de baignade et de consommation (ARS) sur réquisition du Préfet.

Dès 2017 : Mise en œuvre du Plan de Continuité d'Activité dans la collectivité. Poursuite des diagnostics de vulnérabilité sur les bâtiments. Candidature du Laboratoire Départemental d'Analyse 33 au marché triennal de l'Agence Régionale de Santé (2017-2019). Capacité d'audit des risques en cours de développement dans la collectivité. Lancement d'une étude globale sur les risques en Gironde. Mise à disposition des compétences départementales en perspective d'une ingénierie départementale à disposition des collectivités.

Epanouissement de tous les êtres humains

Ambition : Garantir la sécurité des déplacements des girondins

Objectif de mandat : Résorber les points noirs routiers et aménager les conditions de sécurité des voies départementales

En 2016 : Suppression du passage à niveau du Pian-Médoc. Développement des infrastructures facilitant les déplacements doux. Aménagement des arrêts de bus Transgironde. Recensement de la signalisation verticale pour une analyse qualitative et réglementaire afin d'améliorer la lisibilité et la visibilité de nos infrastructures.

Dès 2017 : 100 % du réseau relevé et élaboration d'un programme d'action. Poursuite de la politique de résorption des points noirs routiers.

Lutte contre le changement climatique

Ambition : Poursuivre la diminution des émissions de GES

Objectif de mandat : Doubler les aires de covoiturage et les positionner comme des aires multimodales plus structurantes (proche de lignes régulières de voyageurs)

Montrer l'exemple dans la construction sobre des routes

En 2016 : Intégrer les pratiques d'entretien différencié. Poursuite des chantiers propres. Politique de réemploi des matériaux de construction des routes.

Dès 2017 : Participation au programme national concernant les enrobés froids. Développement de l'usage des peintures routières sans solvants.

Préservation de la biodiversité

Ambition : Contribuer à la bonne gestion des rejets d'assainissement afin de préserver la qualité des milieux récepteurs

Objectif de mandat : Développer l'appui aux collectivités pour la bonne gestion des rejets d'assainissement

En 2016 : Schéma départemental de l'assainissement intégrant la capacité d'épuration du milieu à l'échelle des bassins versants et appui à la mise en œuvre des dispositifs alternatifs d'assainissement. Travailler la mutualisation pour aller sur des systèmes d'assainissement plus perfectionnés ;

Favoriser une approche mutualisée quant aux réponses à mettre en œuvre par les collectivités.

Dès 2017 : Accompagner les collectivités dans le cadre de la nouvelle organisation territoriale (Loi NOTRe) avec une vision transverse autour de l'eau y compris les milieux et l'appui méthodologique à l'analyse prospective.

Responsabilité sociétale du Département

préconisations de l'AFNOR ::

AMENAGEMENT et HABITAT

- Mener des analyses communes sur les questions de précarité aux services essentiels (eau, énergie, logement)

ENVIRONNEMENT et BIODIVERSITE

- Renforcer l'analyse, le suivi et l'évaluation des ressources naturelles
- Rendre accessible l'ensemble des données environnementales, leur suivi dans le temps et analyser les

causes des évolutions

- Intégrer des indicateurs, règles associées, et principes de redevabilité dans la rédaction et mise à jour des statuts des organismes publics et syndicats mixte

- Evaluer, analyser et comparer les tendances en matière de protection du paysage et intégration des activités

EAU

- Améliorer la gouvernance multi-

acteurs des politiques de l'eau.

- Poursuivre les actions mise en place (Aménag'eau et outils d'ingénierie...).

AGRICULTURE FORET

- Développer la sensibilisation et la prise en compte des enjeux liés à l'**artificialisation des sols**

DECHETS

- Poursuivre la politique de sensibilisation et de prévention en interne et en direction des girondins.

Production et consommation responsables

Ambition : Zéro déchet non valorisable

Objectif de mandat : Faciliter la mise en place du zéro déchet non valorisable

En 2016 : Lancement d'un appel à projets «initiatives déchets et numérique» : proposer des alternatives aux personnes souhaitant se défaire d'objets numériques. Poursuite de l'accompagnement interne (collèges, EHPAD...).

Dès 2017 : Transfert de la compétence déchets à la Région et poursuite de l'objectif d'exemplarité interne de l'institution : accompagnement des manifestations du Département et réduction des déchets liés aux activités des services départementaux. Contributions à la réflexion sur l'économie circulaire.

Gouvernance et participation

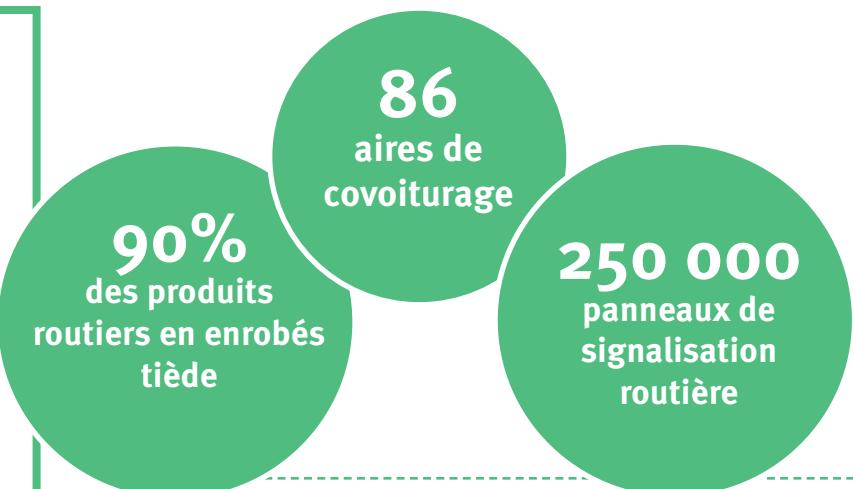
Ambition : Développer la concertation et l'accessibilité des projets avec les Girondins

Objectif de mandat : Installation d'une gouvernance multipartite de l'eau et de l'aménagement

En 2016 : Mise en œuvre du programme d'actions «Aménag'eau» (assistance territoriale sur l'AMÉNAGement du territoire et l'EAU) : offre d'ingénierie permettant d'apporter aux territoires et à l'institution départementale un outil de capitalisation des connaissances et un appui méthodologique de programmation.

Dès 2017 : Contribuer à la prise de conscience au niveau de SCOT des contingences liées à l'accès à la ressource en eau, au traitement, à la gestion des milieux et au traitement des déchets.

Accompagner la réflexion quant à l'exercice des compétences eau, assainissement et gestion des milieux. Contribuer à la mise en œuvre des outils de convergence et de prospective territoriale.



Contribution du Département aux Objectifs mondiaux (Organisation des Nations Unies)

GOALS



6. Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

13. Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

9 Politiques de l'insertion

Commissions : 18. Politique du RSA

Priorités de mandat :

- Faire de l'innovation sociale et de l'expérimentation des outils privilégiés de développement de nos politiques d'insertion et de déploiement de nos dispositifs
- Participer à la réduction des inégalités en soutenant particulièrement les territoires où vivent les publics les plus fragilisés
- Organiser la participation des usagers

Cohésion sociale et territoriale

Ambition : Favoriser l'insertion sociale et professionnelle de tous les girondins

Objectif de mandat : Créer une synergie entre les acteurs du champ de l'insertion et être garant qu'il n'y ait pas de rupture des parcours

En 2015-2016 : une convention a été conclue entre la Direction Territoriale de Pôle Emploi Gironde et le Département afin de proposer à l'ensemble des demandeurs d'emploi en situation précaire un accompagnement global. Cette nouvelle offre s'appuie sur un accompagnement durable et coordonné : celui d'un conseiller Pôle Emploi pour le placement à l'emploi et celui d'un travailleur social pour la prise en charge des problématiques sociales. D'abord expérimentée sur deux territoires, ce dispositif a été étendu sur l'ensemble du territoire girondin avec tous les travailleurs sociaux du Département. En 2016, les travailleurs sociaux de la MSA ont été associés à la démarche.

Dès 2017 : Ouverture du dispositif à certains CCAS expérimentateurs.

Cohésion sociale et territoriale

Ambition : Favoriser l'insertion sociale et professionnelle de tous les girondins

Objectif de mandat : Créer une synergie entre les acteurs du champ de l'insertion et être garant qu'il n'y ait pas de rupture des parcours.

En 2015-2016 : Une nouvelle organisation des services de la solidarité a été mise en place : «Solidarité 2013». Au-delà de la Direction centrale « Direction des Politiques d'Inclusion et d'Insertion », une mission insertion est déployée aujourd'hui sur l'ensemble des Pôles Territoriaux. Incarnée par un cadre Responsable Territorial Insertion (RTI), ce dernier pilote, anime et coordonne sur son territoire la mise en œuvre de la politique d'insertion dans le cadre du Programme Départemental de l'Insertion et du Pacte Territorial d'Insertion Il est garant du rapprochement de l'offre et de la demande d'insertion.

Dès 2017 : Intégration des orientations départementales en matière d'insertion dans les Pactes territoriaux.

Epanouissement de tous les êtres humains

Ambition : Faciliter l'accès de tous à une activité par des actions d'insertion et d'inclusion

Objectif de mandat : Améliorer l'accès aux droits par le numérique pour une accessibilité à tous

En 2016 : Un travail transversal a été engagé avec le service de la communication afin de fluidifier le traitement des demandes et améliorer le temps et la qualité des réponses aux usagers. Une expérimentation d'accueil téléphonique du public est mise en place proposant d'apporter un premier niveau d'information aux personnes.

Dès 2017 : Mettre en place un accueil avec médiation numérique dans les Pôles territoriaux de solidarité et les Maisons départementales de solidarité et d'insertion.

Production et consommation responsables

Ambition : Garantir l'accès pour tous à une mobilité durable et autonome

Objectif de mandat : Garantir l'efficacité des plateformes mobilité pour permettre un maillage territorial

En 2016 : Les plateformes « mobilité » sont des espaces d'accompagnement des personnes fragiles vers une mobilité autonome et durable. Elles proposent des bilans de compétences et des parcours mobilité autour de la palette de services disponibles. Elles proposent également un centre de ressources sur les mobilités des publics fragiles pour les collectivités et les structures privées et associatives. Deux plateformes fonctionnent déjà (Métropole Bordelaise et CALI), deux sont en démarrage (Médoc et Bassin).

Dès 2017 : Intégrer les plateformes mobilité dans les Pactes territoriaux. Perspective : des outils complémentaires sont à construire : (garage solidaire, structure d'insertion autour de la mobilité...).

Responsabilité sociétale du Département

préconisations de l'AFNOR ::

ACTION SOCIALE ET INSERTION

- Pérenniser la co-construction multipartenariale du Plan départemental de l'insertion et du Pacte territorial d'insertion jusque dans l'évaluation.
- Pérenniser les actions dans le champ de la solidarité (formations, épiceries sociales, chantiers formations-insertion...).
- Travailler sur des indicateurs

- de la politique territoriale : équité - proximité - innovation – responsabilité.
- Travailler sur la lisibilité de la contribution du département dans la lutte contre la pauvreté (Observatoire girondin de la pauvreté et de la précarité...).
- Poursuivre les actions et dispositifs d'insertion par l'activité économique.

MOBILITES DURABLE

- Pérenniser et renforcer les dispositifs existants (Wimoov, covoiturage, transports à la demande, plan vélo...) + plateforme mobilité
- Elargir les données de Wimoov aux territoires hors métropole et permettre des analyses de tendances temporelles

Participation citoyenne

Ambition : Généraliser la participation des usagers sur les dispositifs qui les concernent

Objectif de mandat : Approfondir et faciliter la participation des usagers en les impliquant dans la mise en œuvre et l'évolution des dispositifs d'insertion au-delà des obligations légales

En 2016 : L'Assemble départementale a adopté une délibération cadre sur la démarche participative dans le dispositif RSA afin d'inscrire dans le temps la dimension participative et de l'intégrer comme processus incontournable dans l'élaboration et l'évaluation dans la politique d'insertion. Plusieurs expériences sont engagées : plateforme d'orientation de Bordeaux, équipe pluridisciplinaire territoriale du Libournais, SPIRAL projet territorial d'insertion des Hauts de Garonne, refonte du volet RSA du site gironde.fr.

Dès 2017 : Poursuivre le déploiement de démarches territoriales et départementales.

Gouvernance

Ambition : Poursuivre la concertation et la co-construction des projets avec les partenaires et les usagers concernés

Objectif de mandat : Installer une gouvernance pérenne

En 2016 : Le Département et l'ensemble des signataires du Pacte Territorial d'Insertion 2015-2017 (PTI), organisaient un premier point d'étape des réalisations déjà engagées en faveur de l'insertion des personnes en situation de précarité. Ce Pacte, signé en janvier 2015, marque la volonté des institutions et des organisations associées de rendre cohérentes leurs actions, enjeu majeur pour l'amélioration de l'accompagnement et de l'insertion des personnes.

Dès 2017 : Inclure les usagers dans la gouvernance des PTI.

Contribution du Département aux Objectifs mondiaux (Organisation des Nations Unies)

GOALS



1. Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde



10. Réduire les inégalités dans un pays et d'un pays à l'autre

10 Politique éducative et sociale, collèges

Commissions : 19. Collèges

Priorités de mandat :

- Favoriser le développement de la politique éducative et sociale.
- Consolider le Plan stratégique collèges.
- Etablir un partenariat contractualisé avec les établissements.

Cohésion sociale et territoriale

Ambition : Garantir un accès équitable et solidaire pour tous à l'éducation

Objectif de mandat : Mener une démarche prospective pour penser les collèges dans 30 ans en mettant au cœur le bien-être des élèves

En 2016 : Définition d'un nouveau référentiel collège : programme technique et fonctionnel en concertation avec les usagers en cohérence avec les évolutions pédagogiques, mais aussi au regard des normes et des contraintes budgétaires.

Dès 2017 : Ecriture du nouveau programme.

Epanouissement de tous les êtres humains

Ambition : Favoriser le bien-être, la citoyenneté et le savoir vivre ensemble au collège

Objectif de mandat : Aller vers une logique de massification de l'usage du numérique au service de la pédagogie et de l'apprentissage et favoriser l'épanouissement de tous les personnels des collèges

En 2016 : Déploiement de la politique départementale d'équipement numérique des collèges par achat direct. Modernisation du système informatique des collèges sur deux sites pilotes.

Dès 2017 : Inventaire du parc informatique de l'ensemble des collèges. Lancement de la généralisation de la modernisation du système informatique des collèges : première vague sur 12 collèges.

22%
de réduction
des émissions de
gaz à effet de serre
depuis 2007

Lutte contre le changement climatique

Ambition : Promouvoir une démarche de qualité dans la gestion de l'énergie

Objectif de mandat : Poursuivre et améliorer la performance énergétique des collèges, notamment par le renouvellement du contrat fluides des collèges et la mise en place d'un Contrat de Performance Energétique à l'échelle des 105 collèges

En 2016 : L'amélioration de la performance énergétique des collèges est déclinée autour de trois axes dotés d'outils de suivis :

La Construction : Cahier de Recommandations Environnementales et Techniques ; l'utilisation de bâtiments : Signatures d'un Bail Vert à la livraison de chaque nouveau collège ; l'exploitation : Contrat de Performance Energétique, plan de progrès, sensibilisation des usagers.

Dès 2017 : Renouvellement du contrat de fluides ; achever le déploiement de la télé-Relève ; animation de la gouvernance et concertation pour l'appropriation du nouveau contrat par les collèges.

Certification ISO 50 001.

Préservation de la biodiversité

Ambition : Susciter des pratiques respectueuses de la santé et de l'environnement

Objectif de mandat : Intensifier le recours à des produits issus de l'agriculture biologique pour la restauration au sein des collèges.

En 2016 : Création d'un dispositif de sensibilisation à l'alimentation saine et durable dans les collèges « De la graine à l'assiette », dans le cadre de l'appel à projets collèges.

Dès 2017 : Au travers de la Charte de la restauration, accompagnement des collèges par les services du Département pour favoriser leur approvisionnement en produits bio (identification de l'offre, gestion numérique...).

Responsabilité sociétale du Département

préconisations de l'AFNOR :

COLLEGES

- Pérenniser les Agenda 21 des collèges et le déploiement de la démarche SPIRAL dans ces dispositifs.
- Poursuivre le travail d'exemplarité des collèges comme support pédagogique (éco-construction restauration, contrat de chauffage...).

- Pérenniser la démarche engagée autour du « cartable sain ».
- Pérenniser le plan de progrès du programme de gestion d'énergie dans les collèges.
- Pérenniser le système de pilotage des éco-gestes dans les collèges, notamment avec les déchets de cantines.

- Pérenniser la campagne de caractérisation des déchets sur les collèges.

Production et consommation responsables

Ambition : *Conduire une politique de restauration homogène, responsable et locale*

Objectif de mandat : *Généralisation et application de la Charte de la restauration*

En 2016 : Co-construction avec 28 collèges de la Charte de la restauration des collèges girondins qui se décline au travers de : la qualité dans l'assiette ; la maîtrise sanitaire ; l'appui technique aux équipes de restauration ; le développement d'outils de gestion adaptés.

Dès 2017 : Tendre vers une approche en coût global en déployant une plateforme informatique au sein des établissements permettant d'avoir une analyse globale des coûts liés à la restauration.

Recrutement de jeunes en service civique afin d'animer la sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les collèges.

Gouvernance et participation

Ambition : *Piloter la concertation pour chaque projet engagé*

Objectif de mandat : *Refonte de la gouvernance pour aller vers des contractualisations multipartites et co-construite*

En 2016 : Réflexion et travail autour de l'élaboration des Contrats d'Objectifs Tripartites entre le Conseil Départemental, l'Education Nationale et les collèges.

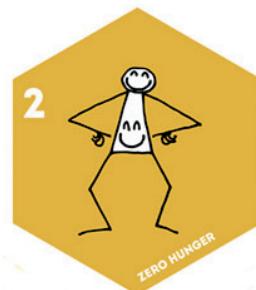
Dès 2017 : Signature des Contrats d'Objectifs Tripartites avec 50 premiers collèges.

2
collèges labellisés
«Etablissements bio engagés»

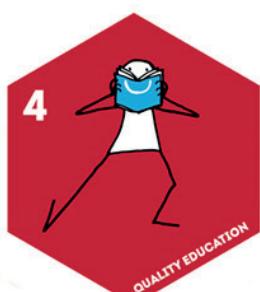
700
projets soutenus
dans le cadre des
appels à projets
collèges

Contribution du Département aux Objectifs mondiaux
(Organisation des Nations Unies)

GOALS



2. Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable



4. Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

Priorités de mandat :

- Encourager les mobilités douces pour les trajets domicile-travail et scolaires
- Assurer la continuité d'un service public de transport favorisant la solidarité territoriale
- Encourager le covoiturage

Cohésion sociale et territoriale

Ambition : Equilibrer l'offre de mobilité sur tout le territoire

Objectif de mandat : Développer les transports de proximité sur tout le territoire

En 2016 : Mise en place du Transport de proximité sur la Communauté de communes des Coteaux Bordelais, permettant d'atteindre près de 50% des Communautés de communes couvertes

Dès 2017 : Travailler avec la Région pour adapter le transport de proximité aux nouveaux périmètres des CdC.

Epanouissement de tous les êtres humains

Ambition : Lutter contre l'isolement et permettre la mobilité pour tous

Objectif de mandat : Assurer une offre de transports adaptée à tous les girondin-e-s

En 2016 : Poursuite de la mise en accessibilité des arrêts TransGironde. Création de la première ligne TransGironde transversale du campus et de l'hôpital Pellegrin.

Dès 2017 : Mise en place du Tarif Horizon dans le transport de proximité pour favoriser la mobilité des plus précaires.

Lutte contre le changement climatique

Ambition : Adopter une politique de transports moins carbonés

Objectif de mandat : Permettre le développement de l'intermodalité grâce à une meilleure connexion des différents moyens de transport

En 2016 : Intégration du covoiturage dans le module de recherche intermodale du site TransGironde.fr. Amélioration de la connexion entre aires de covoiturage et arrêts TransGironde.

Dès 2017 : Poursuivre l'équipement en arceaux vélos des arrêts TransGironde. Intégration du vélo dans le module de recherche intermodale du site TransGironde.fr

Production et consommation responsables

Ambition : Créer les conditions du changement de comportement vers des mobilités douces

Objectif de mandat : Promouvoir les mobilités douces et encourager l'exemplarité interne

En 2016 : Campagne de communication en faveur du covoiturage. Mise en place de cars dédiés dans le cadre de l'Euro 2016. Création de nouveaux tronçons de pistes cyclables.

Dès 2017 : Elaboration d'un plan de déplacement interne des agents incitant notamment au covoiturage. Mise en place d'un nouveau plan vélo facilitant les liaisons domicile-travail.

13 millions de voyages sur le réseau Transgironde en 2015

Responsabilité sociétale du Département

préconisations de l'AFNOR :

MOBILITES DURABLE

- Pérenniser «Mobilité 2030»
- Pérenniser et renforcer les dispositifs existants (Wimoov, covoiturage, transports à la demande, plan vélo...) et la plateforme mobilité

- Développer la concertation des acteurs de la mobilité (usagers, acteurs socio-économiques...) et la mesure de la satisfaction des usagers
- Promouvoir l'usage de la plate forme de covoiturage mutualisée dans les zones d'activité économique
- Envisager un Plan de déplacements inter-entreprises à l'échelle de Mériadeck
- Elargir les données de Wimoov aux territoires hors métropole et permettre des analyses de tendances temporelles

Gouvernance et participation

Ambition : Engager un dialogue avec les partenaires locaux pour tous les projets

Objectif de mandat : Intégrer la question des transports dans les Pactes territoriaux

En 2016 : Rencontre avec les acteurs locaux dans le cadre des Pactes pour recenser les besoins des territoires en matière de mobilités.

Dès 2017 : Contacter les communautés de communes pauvres en transport de proximité pour co-construire la desserte. Faire du lien avec les territoires à travers la réunion bisannuelle des conseils territoriaux (ajout horaires, adaptation arrêts, lignes transversales...).

96%*

des voyageurs recommandent le réseau
TransGironde
*enquête CITRAM avril 2016

100 000
connexions
mensuelles au site
TransGironde

Contribution du Département aux Objectifs mondiaux
(Organisation des Nations Unies)

GOALS



7. Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable

12 Citoyenneté, relations avec les usagers, communication et accès numériques

Commissions : 21. Relations avec les usagers et accès numérique

Priorités de mandat :

- Renforcer notre politique en faveur de la citoyenneté
- Accélérer notre transition numérique

Cohésion sociale et territoriale

Ambition : Assurer une information utile et largement accessible

S'engager contre la fracture numérique

Objectif de mandat : Bonne compréhension et perception par les girondins des compétences et domaine d'intervention du Département.

Câbler en haut débit 205 000 foyer (hors métropole et libournais) en fibre optique et haut débit

En 2016 : Renouvellement du format du magazine Gironde.

Partenariat historique avec Gironde Numérique, un marché est en cours pour recruter un opérateur pour la poursuite du chantier.

Dès 2017 : Un nouveau site internet accompagné d'une newsletter par thèmes et réseaux est prévu pour fin 2016.

Mettre en place une évaluation de l'ensemble des outils de communication.

Epanouissement de tous les êtres humains

Ambition : Conforter l'accès aux droits par la communication concourant à une meilleure lisibilité des services du Département et Garantir l'inclusion numérique de tous

Objectif de mandat : Permettre aux usagers de s'identifier et se décomplexer vis-à-vis des services du Département et développer le réseau et son utilisation par les usagers

En 2016 : Le Département accompagne les 3 athlètes Girondins sélectionnés aux Jeux Paralympiques de Rio : Grace WEMBOLUA, Romain NOBLE et Damien TOKATLIAN, sportifs de haut niveau en basket fauteuil et escrime fauteuil.

Dès 2017 : Travail sur l'e-inclusion autour de la jeunesse et des séniors (bus numérique itinérant sur les territoires).

Lutte contre le changement climatique

Ambition : Accroître la réduction des impacts énergétiques de la politique numérique

Objectif de mandat : Basculer progressivement vers de nouveaux Data Center et poursuivre la mutualisation des services et espaces serveurs

En 2016 : Partage d'une salle de serveur mutualisée avec Gironde Numérique. Mutualisation du matériel informatique et téléphonique en cours.

Dès 2017 : Mettre en place un schéma d'optimisation de rationalisation des outils téléphoniques.

Préservation de la biodiversité

Ambition : Poursuivre l'utilisation de papier recyclé et organiser le recyclage des déchets numériques

Objectif de mandat : Mettre en place un marché de récupération et de recyclage des déchets numériques

En 2016 : Préparation en cours du marché pour récupérer les outils et les recycler.

Dès 2017 : Mise en place du marché sur l'ensemble des bâtiments et collèges du Département.



Responsabilité sociétale du Département

préconisations de l'AFNOR :

PARTICIPATION CITOYENNE

- Approfondir et évaluer l'appropriation et la mise en œuvre de la délibération « OpenData », relative à l'ouverture des données du Département.

- Poursuivre la communication interne sur le développement durable et la responsabilité sociétale.

- Renforcer la communication et la pédagogie à destination des girondins et des partenaires du Département (collectivités, acteurs économiques...).

Production et consommation responsables

Ambition : Conforter le rôle du Département comme garant des solidarités humaines et territoriales

Objectif de mandat : Organiser une solidarité citoyenne pour les réfugiés et conforter les jeunes du Conseil Départemental de la Jeunesse dans leur rôle d'ambassadeur

En 2016 : Organisation de la solidarité via une plateforme d'identification d'offres d'accueil et de mise en relation pour les réfugiés.

Dès 2017 : Mise en place du binôme (fille - garçon) pour les élus du Conseil départemental des jeunes.

Gouvernance et participation

Ambition : Associer les citoyens à la politique de communication et - Travailler avec les territoires en faveur du développement numérique

Objectif de mandat : Déploiement du marché haut débit de 2017 en lien étroit avec les communautés de communes et les territoires

En 2016 : Pour la refonte du site internet, un panel citoyen a été mobilisé pour tester et un webdesigner pour travailler l'ergonomie du site.

Dès 2017 : 200 réunions publiques sont prévues pour informer du déploiement du réseau, de l'engagement financier, du financement du projet, du choix politique...

Revoir l'accueil téléphonique des Maisons Départementales de la Santé et de l'Insertion et du nouveau pôle autonomie. Un pilotage est en phase test.

Mise en place d'un suivi de la mise œuvre (choix du réseau, fournisseurs, débit attendu...).

Contribution du Département aux Objectifs mondiaux (Organisation des Nations Unies)

GOALS



17. Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

Priorités de mandat :

- Prévenir les situations de placement, assurer la protection des enfants confiés au Président du Département et accompagner les jeunes majeurs vers leur autonomie
- Promouvoir la santé et réduire les inégalités d'accès aux services de prévention et de soins

Cohésion sociale et territoriale

Ambition : Garantir un accueil adapté aux projets de l'enfant

Objectif de mandat : Limiter les ruptures de parcours des enfants

En 2016 : Les Etats généraux de la protection de l'enfance permettent de regrouper tous les professionnels oeuvrant dans ce champ et dans celui de la santé et de l'insertion. Il s'agit d'améliorer la prévention par une bonne connaissance de l'ensemble des dispositifs départementaux et de développer le réseau partenarial, vecteur de dynamique et de réactivité dans les réponses à apporter.

Dès 2017 : Signature du nouveau Schéma départemental 2017-2021.

Epanouissement de tous les êtres humains

Ambition : Garantir l'accès pour tous à l'information en matière de santé et aux traitements

Objectif de mandat : 100% des collégiens reçoivent une information sur la vie sexuelle et affective

En 2016 : La Maison des Adolescents de la Gironde est un lieu d'accueil, d'écoute et de soutien pour les jeunes de 11 à 25 ans et/ou de leur entourage proche. Pour être accessible au plus grand nombre, le Département a ouvert une antenne dans le Médoc, à Lesparre.

Dès 2017 : A termes 5 antennes MDA33 : Médoc, Blayais, Libournais, Bassin d'Arcachon et Sud Gironde. Ces antennes pourront prendre plusieurs formes et s'inscrire dans des structures déjà existantes, des permanences, ou encore, la création d'équipes mobiles, etc.

Epanouissement de tous les êtres humains

Ambition : Favoriser la Co-construction des projets éducatifs avec les personnes concernées

Objectif de mandat : Mise en place et installation de la gouvernance autour du PPE (Projet pour l'enfant)

En 2016 : Audition des parents et des enfants pour construire avec eux les projets éducatifs.

Dès 2017 : Actions prévues dans les axes opérationnels du schéma départemental de l'accueil du jeune enfant et accompagnement des familles par une ingénierie départementale sur les territoires.

Préservation de la biodiversité

Ambition : Intégrer les enjeux santé-environnement dans les milieux de vie

Objectif de mandat : Intégrer la santé-environnement dans la formation des professionnels et des usagers

En 2016 : Une journée d'information sur les enjeux de la santé environnementale des femmes enceintes et des jeunes enfants a lancé un cycle de neuf formation-actions (une sur chaque pôle territorial), pour intégrer les préconisations aux pratiques professionnelles.

Dès 2017 : Diffusion de l'information aux assistants maternels.

79,6%
des collégiens
reçoivent une
information sur
la vie sexuelle et
affective

Responsabilité sociétale du Département

préconisations de l'AFNOR :

SANTE

- Pérenniser l'angle « promotion de la santé ».
- Améliorer la lisibilité et l'accessibilité de l'offre de santé (y compris des partenaires).
- Evaluer la perception des usagers sur l'ensemble de l'offre de santé.

ACTION SOCIALE ET INSERTION

- Travailler sur des indicateurs de la politique territoriale : équité - proximité - innovation - responsabilité.
- Travailler sur la lisibilité de la contribution du Département

dans la lutte contre la pauvreté (Observatoire girondin de la pauvreté et de la précarité...).

GESTION DES RISQUES

- Pérenniser l'épidémiô-surveillance

Production et consommation responsables

Ambition : Développer les groupes de paroles soutien à la parentalité sur tous les secteurs des PMI

Objectif de mandat : Soutenir les groupes de paroles « actions collectives soutien à la parentalité »

En 2016 : Les parents et futurs parents ont besoin de conseils ou de soutien à la parentalité. La consommation responsable fait partie des thèmes abordés par exemple autour de l'alimentation ou de l'achat du matériel de puériculture. Les professionnels intervenant dans ces groupes de parole sont des professionnels de PMI en association pour certains groupes à des assistantes sociales de MDSI ou à des partenaires associatifs.

Dès 2017 : Mise en place d'un 17ème groupe (16 «groupes» en moyenne une fois par mois (entre 6 et 24 séances par an selon les groupes)).

Gouvernance et participation

Ambition : Inclure les usagers dans l'élaboration des innovations territoriales

Objectif de mandat : Elaboration et mise en oeuvre du Schéma départemental d'accessibilité aux services et intégration dans les Pactes territoriaux

En 2016 : Expérimentation de mutuelle de village co-construite avec les habitants de la Communauté de communes des Vallons de l'Artolie.

Dès 2017 : Bilan de l'expérimentation et développement.

Mettre à l'ordre du jour le thème de l'enfance dans les conseils territoriaux.

120 professionnels de PMI formés à la santé-environnement

Contribution du Département aux Objectifs mondiaux (Organisation des Nations Unies)

GOALS



3. Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

14 Ressources humaines, modernisation des services et dialogue social

Commissions : 23. Ressources humaines

24. Modernisation des moyens et des services

Priorités de mandat :

- Engager un dialogue social de qualité au travers d'un agenda social multi-thématique sur 3 ans : politiques de l'emploi, salariale et promotionnelle, GPEC, mobilité interne, protection sociale complémentaire et amélioration des conditions de vie au travail...
- Accompagner l'évolution des services en tenant compte des nouvelles approches territoriales et législatives afin de promouvoir un service public départemental de qualité

Cohésion sociale et territoriale

Ambition : Favoriser l'échange, le transfert et le partage de compétences

Objectif de mandat : Identifier les fonctions tutorales dans tous les services du Département

En 2016 : Mobilisation des dispositifs d'apprentissage et de professionnalisation (passage de 11 à 20 apprentis au sein du Département).

Resorption de l'emploi précaire : 80 agents de catégorie C ont été titularisés.

Dès 2017 : Territorialisation et professionnalisation du recrutement des agents de collèges.

Recrutement de services civiques au sein du Département.

Epanouissement de tous les êtres humains

Ambition : Développer la démarche Santé et qualité de vie au travail (SQVT)

Objectif de mandat : Intégrer dans chaque projet de services une réflexion SQVT

En 2016 : Déménagement dans l'immeuble Croix du Palais : un travail de réflexion et de co-construction de l'aménagement des espaces a été mené avec les équipes. Mise en place de conférences et ateliers pour accompagner les agents vers de nouveaux modes de travail en espace ouvert.

Dès 2017 : Mise en place de comités hebdomadaires d'installation et d'utilisation des bâtiments avec les utilisateurs comme processus de régulation et de médiation du nouveau bâtiment départemental.

Lutte contre le changement climatique

Ambition : Poursuivre la sensibilisation- action des agents à la réduction des GES

Objectif de mandat : Elaborer et mettre en oeuvre un plan de sensibilisation des agents au bon usage des bâtiments

En 2016 : Doublement du nombre de télétravailleurs (de 92 à 204 agents concernés.)

Dès 2017 : Co-construction d'un plan de communication interne pour sensibiliser les agents au bon usage des bâtiments.

Préservation de la biodiversité

Ambition : Conforter la démarche saine d'entretien des locaux

Objectif de mandat : Généraliser le nettoyage sain et écologique des locaux entretenus par le Département

En 2016 : Formation des agents d'entretien du site de Mériadeck et des Pôles de solidarité.

Actualisation du protocole d'entretien des locaux de Mériadeck et diffusion à l'ensemble des agents concernés.

Dès 2017 : Poursuite des formations des agents d'entretien (formation d'intégration à l'embauche sur l'entretien sain des locaux).

près de

1000

agents

concernés par les
déménagements à
Mériadeck

Responsabilité sociétale du Département

préconisations de l'AFNOR ::

COMMUNICATION AUTOUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA RESPONSABILITE SOCIETALE

- Poursuivre la communication interne sur le développement durable et la responsabilité sociétale.

RESSOURCES HUMAINES, SANTE ET SECURITE

- Mettre en place un suivi «dynamique» de l'agenda social.
- Mettre en place un baromètre social.

- Formaliser le principe de redevabilité vis-à-vis des agents.
- Exploiter le diagnostic sur les risques psycho-sociaux pour prévenir les situations à risque, notamment par rapport au stress.
- Renforcer la concertation avec les agents pour mieux utiliser les compétences et capacités au sein de la collectivité.
- Renforcer la formation des agents (dès leur intégration et tout au long de la carrière) au

développement durable et à la responsabilité sociétale.

- Veiller à l'équité de la prise en compte des situations des agents (notamment les ATTEE...)
- Réduire les disparités de «Documents uniques» des collèges.

MOBILITES DURABLE

- Plan de déplacements inter-entreprises à l'échelle de Mériadeck

Production et consommation responsables

Ambition : Renforcer la responsabilité sociale et environnementale de chaque agent

Objectif de mandat : Décliner les engagements de responsabilité sociétale dans les projets de services

En 2016 : Cotation du Département selon la norme ISO 26000 de Responsabilité sociétale des organisations (RSO).

Dès 2017 : Intégration des préconisation du rapport d'évaluation ISO 26000 dans le plan d'administration et les projets de service.

Gouvernance

Ambition : Renforcer le dialogue social

Objectif de mandat : Mettre en place un agenda social pour planifier les échanges et construire les évolutions en matière de ressources humaines

En 2016 : Mise en place de l'agenda social et aboutissement des premiers chantiers :

- Nouveau plan de formation 2016-2018.
- Evolution des modalités de promotion.
- Alignement du régime indemnitaire du personnel des collèges.

Dès 2017 : Poursuite de l'agenda social sur plusieurs thèmes :

- Diagnostic des risques psychosociaux.
- Utilisation des dispositifs existants (apprentissage, services civiques, stagiaires) : optimiser les dispositifs et améliorer l'insertion professionnelle et favoriser le transfert de compétences.
- Evolution des conditions de mobilité des agents.
- Concertation sur la refonte du régime indemnitaire.

Contribution du Département aux Objectifs mondiaux (Organisation des Nations Unies)

GOALS



3



5

3. Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

5. Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles



16

16. Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

15 Patrimoine départemental

Commissions : 23. Ressources humaines

24. Modernisation des moyens et des services

Priorités de mandat :

- Rationnaliser le Patrimoine Départemental
- Actualiser le partenariat avec l'Etat
- Améliorer l'existant et le nouveau patrimoine dans une optique de Développement Durable

Epanouissement de tous les êtres humains

Ambition : Développer l'évaluation du bien-être au travail sur le volet patrimonial

Objectif de mandat : Evaluer le bien-être dans les bâtiments du Département

En 2016 : Le Plan Stratégique Patrimonial concerté

Les agents du Département ont été consultés sur leur bien être dans les bâtiments à travers 3 critères (ergonomie, polyvalence, satisfaction d'usage globale), ainsi que des critères relatifs à l'accessibilité pour les usagers (condition d'accueil, accès, niveau de saturation...).

Dès 2017 : L'état des lieux réalisé pour le plan stratégique patrimonial va permettre de définir un programme pluriannuel d'investissement à l'échelle de tout le patrimoine départemental

Lutte contre le changement climatique

Ambition : Réduire l'impact climatique du patrimoine

Objectif de mandat : Réduire les émissions de gaz à effet de serre liées au déplacement des agents

En 2016 : Un règlement pour l'utilisation des véhicules mutualisés : un parc de 80 véhicules est mutualisé au sein d'un pool, pour les agents du Département du site central. Pour optimiser sa gestion, le règlement d'usage est actualisé en 2016.

Dès 2017 : Vers un système d'information du parc véhicules : pour optimiser l'utilisation des véhicules, un système d'information va être mis en place. Il s'agira de suivre les kilomètres réalisés par chaque véhicule, de privilégier les véhicules les moins polluants en zone urbaine, et de suivre les déplacements des agents «isolés» pour les sécuriser.

Lutte contre le changement climatique

Ambition : Réduire l'impact climatique du patrimoine

Objectif de mandat : Réduire les émissions de gaz à effet de serre liées au fonctionnement des bâtiments

En 2016 : Le marché groupé d'électricité auquel a adhéré le Département prévoit une baisse des tarifs de 10%. Le Département a retenu l'option 100% énergie verte permettant d'être exemplaire dans le domaine des émissions de CO2.

Dès 2017 : En 2017, la priorité est à la construction d'un socle de données consolidé sur les consommations réelles de fluides des bâtiments, notamment énergétiques.

Préservation de la biodiversité

Ambition : Poursuivre l'intégration des enjeux d'économie d'eau au sein des bâtiments

Objectif de mandat : Maitriser les consommations d'eau dans les bâtiments

En 2016 : L'immeuble Gironde accueille les services du Département depuis 2009. Initialement, la récupération des eaux de pluie alimente les sanitaires du bâtiment. En 2016, l'installation de 3 cuves supplémentaires porte la capacité de stockage à 60m3, pour couvrir 60% des besoins.

Dès 2017 : Propriétaire de 1500 bâtiments représentant plus de 1,5 Millions de m², le Département installe progressivement la télégestion qui permettra de consulter régulièrement et à distance les consommations de fluides, pour mieux gérer les consommations, objectiver les perceptions dans le bâtiment, repérer les anomalies (fuites...) et limiter le gaspillage.

-12%

de
consommation
énergétique
entre 2011 et
2015

Responsabilité sociétale du Département

préconisations de l'AFNOR :

ECO-SOCIO-CONDITIONNALITÉ

- Pérenniser l'eco-socio-conditionnalité des aides et des achats responsables
- Evaluer la politique Achats au regard du DD, RS et des engagements des acteurs

AMENAGEMENT et HABITAT

- Pérenniser la performance et la rationalisation de l'usage du patrimoine départemental
- Approfondir la formation des élus au « coût global des décisions ».
- Pérenniser la dimension qualitative en matière de paysage

- (sensibilisation, réseau, formation, accompagnement...)
- Maintenir la qualité environnementale, énergétique et sociale de la conception et du fonctionnement des équipements collectifs

Production et consommation responsables

Ambition : Renforcer la pertinence des choix patrimoniaux en termes de développement durable et affiner les critères de la commande publique en conséquence

Objectif de mandat : Mutualiser et optimiser les marchés publics départementaux pour une consommation responsable

En 2016 : 50 % des marchés publics de travaux sur le patrimoine départemental ont recours à la clause d'insertion

Dès 2017 : A l'occasion du renouvellement des marchés de gestion des déchets, il s'agira de mutualiser les besoins des sites gros producteurs en identifiant l'ensemble des gisements (nature et volume) pour une meilleure rationnalisation.

Gouvernance

Ambition : Généraliser la concertation avec les acteurs concernés durant toutes les phases du projet

Objectif de mandat : Organiser des concertations entre les usagers / agents / entreprises / services pour que chacun prenne sa place sur les opérations structurantes

En 2016 : Le Département a réhabilité une tour sur le site central de Mériadeck qui devra accueillir plus de 300 agents fin 2016. Les futurs occupants ont été consultés sur l'appropriation des bureaux en espace semi-ouvert, l'accueil des réunions, les modalités d'emménagement, le choix du mobilier... et des outils de communication variés ont été créés.

Dès 2017 : Le Plan Stratégique Patrimonial comprend un volet d'évaluation qualitative pour fonder le diagnostic multi-critères des patrimoines. 4 critères permettent d'évaluer la performance d'accueil des usagers : les conditions d'accueil de l'usager, le lien à l'usager proposé, la qualité de desserte et d'accès, le niveau de saturation de la capacité d'accueil.

-25%
de
consommation
d'eau entre 2010
et 2015

17
véhicules
électriques ou
hybrides

80 000
km
parcourus
en véhicules
électriques

Contribution du Département aux Objectifs mondiaux
(Organisation des Nations Unies)

GOALS



11. Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables



13. Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions



Les Objectifs mondiaux du Développement Durable

En septembre 2015, 193 pays adoptent à l'ONU le programme de développement durable à l'horizon 2030. Pour les peuples, la planète, la prospérité, la paix et les partenariats, cet agenda 2030 comprend 17 objectifs détaillés en 169 cibles.

Tous les pays vont devoir rendre compte des efforts déployés en vue d'atteindre ces objectifs, à toutes les échelles et de manière concertée.

Chaque objectif intègre dans ses sous-objectifs/cibles des liens avec les autres objectifs pour rompre avec la logique de silo et adopter une démarche véritablement transversale.

L'implication des territoires, de la société civile, du secteur privé et des citoyens est indispensable à la réussite des objectifs de développement durable.



Un peu d'histoire

L'agenda 2030 est le fruit de la convergence de deux agendas de négociations internationales : celui des sommets de la Terre et celui des objectifs du millénaire pour le développement.

Étendus à tous les pays, plus complets et visant à intégrer tous les acteurs, les objectifs du développement durable portent l'engagement ambitieux de la communauté internationale vers un développement durable.

De nombreux défis à relever

Les objectifs de développement durable, par leur caractère ambitieux et transversal, soulèvent de nombreux enjeux pour les quinze prochaines années :

- Assurer un état des lieux réaliste, puis mettre en œuvre un suivi rigoureux des progrès réalisés et identifier les domaines d'amélioration possibles.
- Créer une dynamique d'appropriation des objectifs de développement durable par les territoires, la société civile, le secteur privé et les citoyens.
- Favoriser un contexte de coopération : diffuser les bonnes pratiques et construire un cadre de coopération entre les acteurs pour mener des actions conjointes.

Les Objectifs mondiaux du Développement Durable

1 ÉRADICATION DE LA PAUVRETÉ

1. Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde



Le Département contribue à la lutte contre la pauvreté :

- **La politique de développement du logement** coordonne des dispositifs spécifiques à la production de logement social abordable, et des dispositifs de soutien à l'accompagnement social des parcours résidentiels des plus démunis ;
- **La politique du Revenu de Solidarité Active** déploie et coordonne des actions d'accompagnement concourant à l'insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires du RSA ;
- **La politique de développement social** vise à répondre quotidiennement aux différentes formes d'inégalités et d'exclusion, et à soutenir les personnes qui aujourd'hui ne peuvent plus faire face à leurs difficultés du fait de leur situation en proposant des espaces individuels ou collectifs permettant de rompre l'isolement des personnes ;
- **La politique en faveur de l'autonomie, du handicap et la politique de l'âge** accompagne les parcours de vie des personnes et familles concernées ;
- **La politique de la promotion de la santé et protection de l'enfance** permet l'accompagnement des familles à la grossesse, à la santé infantile et à la parentalité, par un accueil individuel ou des animations collectives, avec une attention prioritaire pour les familles suivies dans le cadre de l'insertion professionnelle ou la protection de l'enfance ;
- La politique de coopération internationale met en œuvre des projets en lien avec les compétences départementales (eau, logement, etc.) avec la Pologne, le Burkina Faso, l'Algérie, etc.

2 LUTTE CONTRE LA FAIM

2. Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

Le Département contribue à l'accès sécurisé à une alimentation saine et durable et à l'autonomie alimentaire à travers :

- Les politiques d'inclusion et de développement social accompagnent l'émergence d'épiceries sociales et solidaires et animent un réseau départemental, des actions collectives auprès des bénéficiaires de l'accompagnement social ;
- La politique de promotion de la santé coordonne la contribution au Plan National de Nutrition et Santé ;
- La politique des Collèges cible l'accès de tous les élèves à la restauration scolaire, en particulier les plus démunis, et mène une démarche qualitative avec la Charte de la restauration (denrées bio-locales, saisonnalité, accessibilité à tous, sécurité sanitaire, éducation au goût...) ;
- La politique Agenda 21 développe une méthode et des outils pour des Plans Alimentaires Territoriaux à travers le Défi sur la capacité alimentaire ;
- La politique agricole et forestière soutient l'agriculture biologique, accompagne la restauration scolaire à un approvisionnement en circuit court et local dont les collèges, accompagne les producteurs locaux vers cette restauration, anime un plan de formation des parties prenantes scolaires (cuisiniers et personnels de cantine, agents et élus des collectivités...) ;
- Le Laboratoire Départementale d'Analyse sécurise les conditions sanitaires des restaurants scolaires, dont la totalité des restaurants de collèges.

3 ACCÈS À LA SANTÉ

3. Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge



Le Département contribue à l'accès à la santé et au bien être à travers :

- La **politique départementale de promotion de la santé** qui s'adresse en priorité à la famille, au très jeune enfant (moins de 4 ans) et aux bénéficiaires des aides sociales départementales avec 39 lieux d'accueil sur tout le département ;
- La **politique Jeunesse** accompagne tous les collégiens et les jeunes en difficulté ;
- La **politique du développement social** qui vise à faciliter l'accès aux droits et aux soins et mène des actions de préventions ;
- La **politique Agenda 21** qui promeut la méthode SPIRAL, forme et accompagne les acteurs du territoire pour faire du Bien être l'objectif premier des projets de territoire et soutient les Agenda 21 de collèges qui s'engagent pour le bien être. ;

4 ACCÈS À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ

4. Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

Le Département contribue à l'éducation pour tous à travers :

- La **politique des collèges** vise à mailler le territoire d'établissements de qualité, reliés au très haut débit, à soutenir les projets pédagogiques de chaque établissements en particulier en matière de développement durable, et à accompagner les collégiens dans leur scolarité ;
- Le **Projet Educatif Départemental** est la mise en œuvre d'une politique territoriale pour à mettre en synergie les actions éducatives relevant des différents référents éducatifs et acteurs locaux. Il appréhende les dimensions de l'éducation formelle et non formelle, qui ont lieu hors du temps scolaire, et qui sont autant de dimension de socialisation et d'apprentissage ;
- La **Politique pour l'environnement** développe un volet éducation à l'environnement en milieu scolaire, périscolaire et pour le grand public ;
- La **politique Agenda 21** soutient les Agenda 21 scolaires pour la mise en place de projets d'établissement de développement durable ;
- La **politique de la Culture** qui permet d'accompagner des actions d'éducation culturelle et de soutenir l'animation culturelle des territoires ;
- La **politique de Lecture publique** anime le réseau des bibliothèques et ouvre aux nouveaux médias numériques grâce à la mise à disposition de matériel, d'ouvrage, de formations et d'un portail numérique ;
- La **politique des Archives départementales** conserve, gère et rend accessible un fonds documentaire de 1 276 ml de collecte d'archives.

Les Objectifs mondiaux du Développement Durable

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

5. Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles



Le Département contribue à l'égalité des sexes à travers :

- **La Délégation du Président à l'égalité réelle Hommes – Femmes**, dotée d'une feuille de route en juin 2016, qui sera déclinée par un plan d'action en 2017 ;
- **La politique Jeunesse et celle du Sport** travaillent sur le rapport Garçon – Fille pour permettre aux jeunes de s'impliquer pleinement dans la société en créant des outils adaptés pour soutenir leurs initiatives, leur créativité et exercer leur citoyenneté. Elle soutient les actions pour l'accès au sport des adolescentes, la lutte contre toutes les formes de discriminations et agit ainsi concrètement sur l'égalité filles-garçons. Ces objectifs sont inscrits au Projet Générations 11-25 ans.

6 ACCÈS À L'EAU SALUBRE ET À L'ASSAINISSEMENT

6. Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

Le Département contribue à l'accès à la gestion durable des ressources en eau à travers :

- **La politique de l'eau** touche la surveillance des cours d'eaux et des milieux aquatiques, le conseil en assainissement non collectif, l'appui aux réseaux d'eau potable et des eaux usées, les économies d'eau, et la prise en compte des enjeux Eau dans les projets de territoire (programme Aménag'Eau) ;
- **La politique de développement social**, qui en lien avec le Fond Solidarité Logement, appuie les familles en difficulté financière dans leur accès à la ressource en eau ;
- **La politique agricole et forestière** avec le soutien à des pratiques respectueuses de l'environnement ;
- **La politique de l'environnement** planifie la gestion des milieux aquatiques.

7

RECOURS AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES

7. Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable

Le Département contribue à l'accès de tous à des services énergétiques fiables à travers :

- La **politique du logement** veille à maintenir l'accès aux services d'eau et d'électricité dans le logement par le financement du Fond Solidarité Logement dont il est membre. Ce dernier propose des aides pour le paiement des impayés et des actions d'accompagnement à la maîtrise énergétique ;
- La **délégation à la transition énergétique et à la précarité énergétique** est dotée d'une feuille de route depuis juin 2016.

8

ACCÈS À DES EMPLOIS DÉCENTS

8. Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

Le Département contribue à une croissance économique pour tous à travers :

- La **politique du Revenu de Solidarité Active**, a pour objectif le retour vers l'emploi de ceux qui en sont éloignés, à travers des accompagnements individuels ou collectifs, réalisés en direct par les services départementaux ou ses partenaires locaux ;
- La **Délégation du Président à l'économie sociale et solidaire** et à l'innovation sociale anime un réseau et accompagne les initiatives locales. «Développer et sécuriser les emplois, les entreprises et organisations de l'économie sociale et solidaire» est un des axes de travail issu du Livre blanc pour l'ESS ;
- La **politique agricole et forestière** soutient l'installation des jeunes agriculteurs ou la création d'emplois en milieu rural ;
- La **politique du tourisme** et soutient en particulier le tourisme d'itinérance, viticole et fluvial ;
- La **politique de la commande publique responsable**, qui cherche à rendre accessibles les marchés publics aux entreprises et structures locales, tout en travaillant à l'insertion des publics éloignés de l'emploi ou en situation de handicap via la clause sociale.

Les Objectifs mondiaux du Développement Durable

9 INNOVATION ET INFRASTRUCTURES

9. Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

Le Département contribue à bâtir une infrastructure durable à travers :

- La **politique des infrastructures routières** cherche à maîtriser ses impacts à travers des actions environnementales et paysagères, et une démarche d'éco-construction pour limiter l'impact sur les milieux et les émissions de GES par des procédés innovants ;
- La **politique de la commande publique** départementale encourage les réponses innovantes et cherche à mieux connaître l'offre innovante pour lancer des consultations ouvertes sur les innovations en cours, notamment environnementales.

10 RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

10. Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre



Le Département contribue à réduire les inégalités départementales à travers :

- La **politique d'inclusion sociale**, qui vise au retour à l'emploi et à des actions d'insertion intermédiaires en faveur des publics précaires ;
- La **politique du Revenu de Solidarité Active** s'adresse aux bénéficiaires de l'aide.
- La **politique de développement social** s'appuie sur le réseau des MDSI et des partenaires sociaux locaux ;
- La **politique de coopération Internationale** accompagne notamment la Pologne et le Burkina Faso ;
- La **politique de la Culture** favorise l'accessibilité à la lecture, aux savoirs et à la vie culturelle et accompagne les initiatives locales.
- La **politique de la jeunesse** accompagne les jeunes en difficulté et fait de la réduction des inégalités un de ses axes structurants (notamment autour des discriminations filles - garçons).

11

VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

11. Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables



Le Département contribue à la résilience des établissements humains à travers :

- **La politique du patrimoine et la politique des Collèges** s'appuient sur des référentiels techniques et environnementaux pour atténuer leur impact sur le climat et les ressources locales et améliorer le bien être des usagers dans les nouveaux bâtiments ;
- **La politique de valorisation du patrimoine environnemental et touristique**, soutient la gestion des espaces naturels sensibles dont les zones humides et la gestion des ports et des digues ;
- **La politique des Synergies, stratégie, et développement des territoires** anime la démarche InterScot, gère les aides aux communes telles que les conventions d'aménagement de bourg ou des écoles par exemple ;
- **La politique de l'eau** aide à la prise en compte de l'eau dans les opérations d'aménagement et d'urbanisme.

12

CONSOMMATION RESPONSABLE

12. Établir des modes de consommation et de production durables



Le Département contribue à des modes de consommation durables à travers :

- **La politique de la commande publique** prescrit le recours aux clauses sociales et environnementales ;
- **La politique d'aide aux communes** conditionne le soutien aux investissements aux critères de développement durable ;
- **La politique des Collèges** développe des investissements et une alimentation durables ;
- **La politique Agenda 21** accompagne les acteurs dans des démarches respectueuses de la santé et de l'environnement pour une consommation responsable.
- **La politique agricole et forestière** accompagne la gestion durable des forêts et des exploitations agricoles.

Les Objectifs mondiaux du Développement Durable

13

LUTTE CONTRE LE
CHANGEMENT CLIMATIQUE

13. Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Le Département contribue à la lutte contre le changement climatique et à l'adaptation à travers :

- **La politique du patrimoine départemental** gère près de 1.500 bâtiments et travaille la performance énergétique, la gestion des fluides et la sensibilisation des usagers ;
- **La politique des collèges** gère 105 établissements et autant de restaurants scolaires. À travers notamment les contrats de fluides sont générées d'importantes réductions des consommations énergétiques de ces établissements ;
- **La politique de la Voirie départementale** mène une démarche sur la qualité environnementale des infrastructures dont une approche sur la maîtrise des émissions de GES dans les travaux via la convention d'engagement volontaire des acteurs des travaux publics ;
- **La politique de préservation de l'environnement** accompagne les acteurs de la précarité énergétique et de la maîtrise de l'énergie qui interviennent auprès du grand public et des collectivités ;
- **La politique de la transition et de la précarité énergétique** s'est dotée d'une feuille de route autour de 4 axes : l'exemplarité de l'institution, l'accompagnement à la transition des territoires, l'éducation et la lutte contre la précarité énergétique dans une perspective de transition ;
- **La politique Agenda 21** anime le défi sur l'autonomie énergétique et l'adaptation au changement climatique.

14

PROTECTION DE LA FAUNE
ET DE LA FLORE AQUATIQUES

14. Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

Le Département contribue à la gestion durable des ressources marines à travers :

- **La politique des ports** gère 22 ports départementaux, les titres d'occupations portuaires, l'accueil d'entreprises dont les ostréiculteurs, de navires de plaisance et perçoit des redevances portuaires. La gestion durable des ports s'exerce à travers un suivi faune-flore, et l'aménagement paysager respectueux des identités locales ;
- **La politique de valorisation du patrimoine environnemental** évalue la politique de préservation des milieux aquatiques et anime le Plan Départemental d'Action des Zones Humides.

15

PROTECTION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE TERRESTRES

15. Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

Le Département contribue à la préservation de la biodiversité à travers

- **La politique de valorisation du patrimoine environnemental** aborde globalement les principes d'actions en faveur du paysage, des Espaces Naturels Sensibles et de la biodiversité ; elle prépare une politique foncière protectrice des Espaces Naturels Sensibles (ENS) et garantit une gestion équilibrée pour assurer leur ouverture au public, avec une gestion intégrée ;
- **La politique agricole et forestière** soutient l'agriculture biologique, la gestion du foncier agricole et la gestion durable des forêts.

17

PARTENARIATS POUR LES OBJECTIFS MONDIAUX

17. Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

Le Département contribue au partenariat mondial pour le développement durable à travers :

- **La politique Agenda 21** s'appuie sur le réseau des Territoires de Bien être, organisé au niveau national, européen et international, en contribuant à la plateforme spiral.org et en accueillant les événements du réseau ;
- **La politique de coopération internationale** met en œuvre des projets en lien avec les compétences départementales (eau, logement, etc.) avec la Pologne, le Burkina Faso, l'Algérie, etc. en lien avec le réseau local associatif.

16

JUSTICE ET PAIX

16. Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

Le Département contribue à l'avènement de sociétés ouvertes à tous à travers :

- **La politique Agenda 21** mène la démarche de cotation AFAQ 26.000 mesurant la responsabilité sociétale de l'Institution, d'après un référentiel international ;
- **La politique de Citoyenneté, communication et numérique** porte les objectifs de conforter l'accès aux droits par une communication concourant à la lisibilité des services du département, le déploiement du très haut débit et la démocratisation des usages numériques. Le Conseil départemental des Jeunes est un des outils pour l'apprentissage de la citoyenneté des collégiens ;
- **La politique de la jeunesse** contribue à la réduction des inégalités en accompagnant les jeunes vers leur autonomie et en soutenant l'apprentissage de la citoyenneté, par exemple en soutenant l'accueil de jeunes en service-civique sur les territoires et au sein de l'institution ;
- **La politique de développement social** intervient pour l'équité et l'accessibilité aux droits, la participation, l'initiative et l'entraide citoyenne.

Département de la Gironde

Labo'M 21

1, esplanade Charles de Gaulle

CS71223

33074 BORDEAUX CEDEX

05.56.99.67.64

agenda21gironde@gironde.fr

Twitter : @agenda21gironde et #LaboM21

Retrouver les projets et actions de l'Agenda 21 de la Gironde sur

<http://agenda21.gironde.fr>

